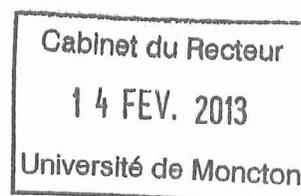


<p><b>SAC-130307</b></p> <p><b>UNIVERSITÉ DE MONCTON</b></p> <p><b>Réunion du SÉNAT ACADÉMIQUE</b></p> <p><b>Le jeudi 7 mars 2013 à 8 h 30</b></p> <p><b>et</b></p> <p><b>Le vendredi 8 mars 2013 à 8 h 30</b></p> <p><b>Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon</b></p> <p><b>Campus de Moncton</b></p>
---

<b>Ordre du jour adopté</b>	<b>Action</b>	<b>Document (X)</b>	<b>Responsable</b>
1. Ouverture			G. Snow
2. Constatation de la régularité de la convocation	Information		L. Castonguay
3. Vérification du droit de présence	Information		L. Castonguay
4. Correspondance	Information		G. Snow
5. Adoption de l'ordre du jour	Décision	X	G. Snow
6. Adoption du procès-verbal SAC-121102	Décision	X	G. Snow
7. Affaires découlant du procès-verbal			G. Snow
7.1 (8.1) Règlements de l'Université de Moncton, la définition du corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs	Information		R. Théberge
7.2 (8.2) Rapport du Comité <i>ad hoc</i> sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université	Décision		J.-F. Richard
7.3 (8.3) Uniformisation des normes d'enregistrement des réunions, d'archivage et de rédaction des procès-verbaux du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs	Information		M.-N. Ryan
7.4 Autres	Information		G. Snow
8. Reconfiguration des programmes : question portant sur l'OFG-9 <i>Capacité de s'exprimer en anglais</i>	Décision	X	N. Boucher
9. Rapport du Comité des programmes		X	G. Snow
9.1 Reconfiguration de la Mineure en sciences sociales	Décision		L. Roy
9.2 Reconfiguration des programmes de géographie	Décision		L. Roy
9.3 Création du sigle ADRC	Décision		G. LeBlanc
9.4 Mise en oeuvre du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme	Décision		P.-É. Bourque

Ordre du jour adopté (suite)	Action	Document (X)	Responsable
9. Rapport du Comité des programmes (suite)			
9.5 Reconfiguration des programmes de science politique	Décision		L. Roy
9.6 Reconfiguration du Baccalauréat en ingénierie (génie civil) et (génie civil - régime coopératif)	Décision		P.-A. Chiasson
9.7 Reconfiguration du Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) et (génie électrique - régime coopératif)	Décision		P.-A. Chiasson
9.8 Reconfiguration du Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) et (génie mécanique - régime coopératif)	Décision		P.-A. Chiasson
9.9 Reconfiguration de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont)	Décision		L. Roy
9.10 Reconfiguration des programmes en études françaises	Décision		L. Roy
9.11 Modification aux profils des programmes de Baccalauréat en sciences de kinésiologie et de B.E.P.-B. Éd. (majeure en éducation physique)	Décision		P.-É. Bourque
9.12 Modifications au profil du programme de la Mineure en sciences de la gestion	Décision		G. LeBlanc
9.13 Ajout au Répertoire 1 <sup>er</sup> cycle - 1 <sup>re</sup> année du B. Sc. Kin. au Campus de Shippagan	Décision		S.-A. Selouani
9.14 Calendrier universitaire 2013-2017	Décision		P. Robichaud
9.15 Résolutions transmises à titre d'information	Information		L. Castonguay
10. Réception du procès-verbal CCJ-130128	Réception	X	G. Snow
11. Affaires découlant du procès-verbal (CCJ)			
11.1 Évaluation du programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire	Décision	X	N. Boucher
11.2 Évaluation des programmes de cycle supérieur en études françaises	Décision	X	N. Boucher
11.3 Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client	Décision		N. Boucher
11.4 Création d'une Mineure en criminologie	Décision		N. Boucher
12. Stratégie institutionnelle de recherche	Décision	X	L. Dubois
13. Modification au document-cadre de la FESR	Retiré		L. Dubois
14. Politique provisoire visant la gestion du Doctorat en psychologie	Retiré		L. Dubois
15. Rapport du Comité de gouvernance			
15.1 Politique de sélection des cadres	Information	X	R. Théberge
16. Normes linguistiques (Conseil de la langue française)	Information	X	S. Blain
17. Rapport du recteur et vice-chancelier			
17.1 Compte rendu du Comité consultatif sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick	Information		R. Théberge
17.2 Planification stratégique Invité : Gino LeBlanc à 13 h 15 (8 mars 2013)	Information	X	R. Théberge
18. Suivi de la réunion du Conseil des gouverneurs CGV-121201	Information	X	R. Théberge
19. Affaires nouvelles	Information		G. Snow
19.1 Lettre de la FÉÉCUM	Décision		É. Allain
20. Prochaine réunion : Le vendredi 3 mai 2013	Information		G. Snow
21. Clôture			G. Snow



Le 8 février 2013

Monsieur Raymond Théberge  
Recteur et vice-chancelier  
Président du Sénat académique  
Université de Moncton  
Campus de Moncton

**Objet : Viabilité des programmes**

Monsieur le Président,

À son dernier Conseil d'administration, le 25 janvier dernier, l'ABPPUM a examiné la situation particulière que connaît le comité actuel sur la viabilité des programmes. Comme vous le savez, celui-ci a été formé après adoption au Sénat académique du rapport d'un premier comité sur le même sujet, rapport qui contenait plusieurs recommandations que le nouveau comité est censé mettre en application.

Dans un premier temps, l'ABPPUM a adopté à l'unanimité la résolution stipulant sa persistance à

*« s'opposer à l'abolition éventuelle de programmes qui serait basée uniquement ou principalement sur le nombre d'effectifs étudiants ou sur des considérations économiques. »*

Dans un deuxième temps, constatant la difficulté du comité actuel à réaliser son mandat et la non moins grande difficulté à en appliquer le principe majeur d'évaluation des programmes dits ciblés (définis par le nombre de diplômés), l'ABPPUM a adopté à la forte majorité la seconde résolution suivante :

*« étant donné l'incohérence de l'évaluation de la viabilité des programmes, ceux-ci étant en cours de reconfiguration, nous proposons que ladite évaluation soit reportée jusqu'à ce que les programmes reconfigurés soient testés. »*

.../2

Monsieur Raymond Théberge  
Page 2  
8 février 2013

Le comité semble devoir accomplir un laborieux travail, aux prises avec un anachronisme de l'exercice qui pourrait difficilement permettre des résultats probants. C'est pourquoi nous pensons sincèrement que notre deuxième proposition mérite d'être présentée au Sénat académique, et que nous devons vous en faire part.

Veillez accepter, Monsieur le Président, nos salutations les plus distinguées.

Le président,



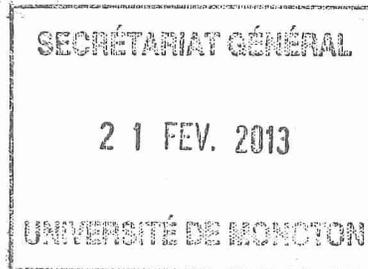
Michel Cardin

- c.c. M. Neil Boucher, VRER et président du Comité des programmes
- M. Jean-François Richard, président du Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes
- Membres de l'ABPPUM
- M. Daniel Héту, président APPUMCS
- M. Lacina Coulibaly, président ABPPUMCE



La Fédération des étudiants et étudiantes  
du Centre universitaire de Moncton

Centre étudiant  
Université de Moncton - Campus Moncton  
Moncton NB E1A 3E9



M. Raymond Théberge, président du Sénat académique,

La FÉECUM désire porter à l'attention du Sénat académique de l'Université de Moncton un événement troublant.

Le mardi 5 février 2013, à l'émission d'actualité *le Téléjournal Atlantique*, l'animateur Martin Robert a lu en ondes un extrait du travail d'un(e) étudiant(e), à titre d'exemple de la mauvaise qualité du français à l'U de M.

Il ne relève aucunement de la nature des travaux complétés dans le cadre d'activités académiques de se retrouver dans l'espace public. Ces travaux ont une vocation formative, qui ne se prête pas à la diffusion. Le processus formatif universitaire repose notamment sur la confidentialité des travaux, lorsque leur but est lié à l'apprentissage.

En outre, la FÉECUM considère que l'Université de Moncton ne peut accepter que ses étudiants sentent la crainte constante de voir divulgués à tout venant leurs travaux académiques. C'est un stress inutile qui leur est imposé, et qui peut nuire à la qualité de l'apprentissage ; c'est pour ces raisons que le Sénat académique se doit d'intervenir.

*L'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'université de Moncton*, enchâssé dans les Statuts de l'U de M, établit que « seuls les documents qu'elle (l'Université) établit officiellement sont communiqués à l'extérieur, avec le consentement écrit de la personne concernée » et plus loin que « les étudiantes et les étudiants sont les justes détenteurs des droits de propriété intellectuelle sur les travaux qu'ils réalisent dans le cadre de toutes activités académiques à l'Université ».

Or, durant l'émission du 5 février dernier, l'animateur reconnaît avoir reçu un document qu'il décrit comme « une copie [...] d'un étudiant ou d'une étudiante, [qui est] vraiment bourrée de fautes » (à 29 :20), et plus loin (34 :08) il lit en ondes une « phrase d'un étudiant universitaire », en tenant ce qui semble être un travail d'étudiant(e) à la main.

Il y a ainsi eu dérogation aux Statuts de l'U de M, en ce qu'un travail réalisé par un(e) étudiant(e) s'est retrouvé non seulement diffusé dans la communauté à l'insu de la personne concernée, mais pis encore exposé dans les médias à des fins diffamatoires.

Aucune preuve n'a été fournie par Radio-Canada du « consentement écrit de la personne concernée » en ce qui concerne le document en question, sur lequel elle est « juste détenteur des droits de propriété intellectuelle ». Lorsque contactée, la société a refusé de dévoiler ses sources.

Constatant l'ambiguïté des recours disponibles à l'étudiant(e) dont les droits ont été lésés, j'invite le Sénat à traiter l'affaire avec l'attention et la diligence qu'elle mérite.

Éric Allain, membre du Sénat académique

**Question de privilège à être inscrite au Procès-verbal**

1) Tout d'abord, je me pose la question de savoir si le Sénat académique est l'instance appropriée pour déposer une plainte sur un cas individuel, puisque le Sénat ne possède pas les mécanismes pour faire enquête dans le respect de l'équité procédurale. Je laisserai le président Snow en décider.

2) Je suis **profondément outrée** de la lettre de la Féécum qui, sans mentionner mon nom de manière inutilement prudente, me vise directement et comporte des accusations autant graves qu'inacceptables. En effet, on m'accuse implicitement de bris de confidentialité, et, explicitement, de porter atteinte à la propriété intellectuelle d'une personne et d'intentions diffamatoires... Il s'agit là à la fois de fausses accusations et d'un procès d'intention.

Cette lettre est calomnieuse, et j'y vois, en outre, une tentative d'intimidation éhontée. Que cherche-t-on à faire avec cette lettre, obtenir un blâme officiel du Sénat contre moi ? Des mesures disciplinaires ?

3) Je ne comprends pas **comment** on peut m'accuser d'avoir volé la propriété intellectuelle d'une personne. Que me suis-je approprié au juste ? Les idées du texte, les mots, les fautes ?

Les obligations liées au droit d'auteur n'interdisent en rien la citation, à ce que je sache. Si c'était le cas, on ne pourrait pas citer des œuvres publiquement. Me reproche-t-on de ne pas avoir nommé l'auteur de ce texte ? Je crois que la réponse, ici, démontre **l'absurdité** de la situation.

Radio-Canada m'a appelée pour parler d'un problème qui concerne toute la communauté universitaire et, plus largement, l'ensemble de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick. Un problème qui a des conséquences à la fois pour nos étudiants (leur avenir et leurs compétences professionnelles), et pour notre institution, comme je l'ai dit très clairement lors de mon entrevue et, j'ajouterais, pour notre société.

Devais-je refuser de parler publiquement d'un problème dont nous sommes très nombreux à nous plaindre, en particulier dans les disciplines qui exigent une maîtrise

minimale de l'écrit ? En choisissant de montrer un exemple concret, j'ai simplement voulu **ILLUSTRE**R la gravité d'une situation que je subis péniblement à chaque session depuis 12 ans...

Si je devais refuser, c'est alors donner raison aux propos de mon collègue Marc-André Villard...

En ce qui concerne le reproche de bris de confidentialité, j'ai pris toutes les précautions pour que la copie ne soit pas identifiable. Je n'ai pas donné le nom de l'auteur.e, le titre, ni même le sujet du travail. Lorsqu'on a montré le texte à la caméra, il était **impossible** de déchiffrer quoi que ce soit. Et pour ceux qui croient qu'il est possible qu'une personne dont l'écriture est syntaxiquement incompréhensible se soit reconnue à la lecture d'une phrase, à moins de l'avoir apprise par cœur, je les mets au défi de le prouver.

4) Je rappellerai que, à titre de professeure de l'Université de Moncton, je suis soumise à la mission, la vision et aux valeurs de cette institution (p. 1 des Statuts et règlements de l'UdM).

La mission est, entre autres, de contribuer « au développement de la société acadienne et universelle », et de « fournir à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité » (mission presque impossible pour moi compte tenu de la discipline que j'enseigne, qui nécessite un standard minimum de français écrit).

Quant à la vision, elle est on ne peut plus claire : « L'UdM aspire à devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable dans la Francophonie. Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société ».

Je prends à cœur ces obligations professionnelles, et je me sens en outre une responsabilité citoyenne et sociale en veillant à la qualité de la formation dans notre institution. La situation minoritaire des francophones dans notre province pose certainement des défis de taille, mais, comme je l'affirmais dans mon entretien, j'estime qu'il est alors nécessaire de faire encore plus d'efforts pour non seulement maintenir la langue française en vie, mais aussi **en santé** !

Je ne comprends pas comment des étudiants peuvent passer 12 ans à l'école, et être **incapables** d'écrire un français moindrement **correct** et compréhensible, sans même demander des qualités stylistiques.

L'exemple qui a été évoqué à la télévision se présente à moi à plusieurs reprises à chaque session depuis 12 ans, **invariablement** (j'estime à près de 2,500 le nombre d'étudiants auxquels j'ai enseignés ici). Ces textes sont littéralement illisibles et incompréhensibles. Cette expérience me place dans une position de savoir qui, comme le dirait le philosophe Hans Jonas, entraîne une responsabilité. Ne pas dénoncer cette situation inacceptable, **qui cause du tort à TOUT LE MONDE**, serait donc refuser cette responsabilité.

Depuis mon embauche à l'UdM, j'ai toujours eu à cœur la qualité de mon enseignement, et j'ai toujours entretenu **d'excellents** rapports avec mes étudiants, que j'encadre, encourage et conseille sans relâche pour les aider dans la réussite de leurs études. Mes évaluations le démontrent sans équivoque, comme ma doyenne pourrait l'attester. Compte tenu de mon engagement indéfectible auprès de mes étudiants et de mon institution, m'accuser d'intentions diffamatoires envers soit l'auteur.e de ce « texte », soit mon institution, me scandalise et me répugne profondément.

5) Cette entreprise de calomnie et d'intimidation à mon égard vient prouver à nouveau, si besoin était, que la tactique de s'attaquer aux personnes s'exprimant publiquement sur le problème récurrent et très grave de la qualité du français dans notre institution en particulier, et dans notre environnement en général, permet d'éviter de s'attaquer à la question de fond qui nécessiterait, à mon avis, rien de moins qu'une évaluation externe, notamment du niveau de Français de nos diplômés.

J'ajouterais, pour finir, que cette entreprise déplorable de la part de la Féécum entame la passion de l'enseignement qui m'habite depuis que j'ai commencé à enseigner à l'âge de 23 ans...

Merci Monsieur le Président.

Rubrique 8  
SAC-130307

## OBJECTIF DE FORMATION GÉNÉRALE 9

Dans le cadre de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes (CPR) du Sénat académique (SAC) s'est efforcé de se doter de lignes directrices autour de la formation fondamentale d'une part, et les objectifs de la formation générale, d'autre part afin d'assurer une certaine harmonisation de tous les programmes dans les différentes unités académiques. Cette initiative était tout à fait conforme au **Rapport du Comité consultatif sur la reconfiguration des programmes de 1<sup>er</sup> cycle** présenté et adopté au SAC le 4 mai 2007. Les auteurs du rapport avaient convenu que le cadre général établissait les grands principes sur lesquels se fonderait la reconfiguration, mais qu'il était impossible de « prévoir les cas d'espèces qui [pourraient] surgir au cours du processus ni répondre à toutes les questions qui entour[aient] la reconfiguration. » Dans ce contexte, le CPR était appelé à « se doter d'outils et de lignes directrices afin de faire valoir les principes et les objectifs de cette entreprise institutionnelle ».

C'est ponctuellement ce que le CPR a mis en branle en rapport avec l'objectif de formation générale 9 (Capacité de s'exprimer en anglais). Toutefois, les lignes directrices sur lesquelles les membres du CPR se sont entendues, dans le cadre de l'OFG 9, ne font pas l'unanimité dans toutes les unités académiques. Voilà pourquoi le CPR demande une directive claire et précise du Sénat académique sur la question.

Lors de ses délibérations, le CPR a convenu que, dans une province bilingue, au sein d'un pays bilingue où l'anglais est très courant, notamment dans les disciplines professionnelles, l'exigence

d'un seuil minimal équivalant à ANGL1022 n'était pas excessive pour satisfaire à l'OFG 9. Qui plus est, le CPR jugeait tout à fait propice qu'au moins un cours d'anglais fasse partie du parcours étudiant nonobstant le niveau à l'entrée. Les membres du CPR ont cru que cette décision s'arrimait bien avec l'esprit de la reconfiguration des programmes qui voulait que nos diplômées et nos diplômés soient mieux rodés à confronter les défis de la société moderne. L'ampleur que prend la langue anglaise dans tous les milieux de travail tant en Amérique du Nord qu'en Europe, voire même à la largeur de la planète, est une réalité du 21<sup>e</sup> siècle.

À cette fin, le CPR aimerait que le SAC se prononce sur les deux résolutions suivantes :

« Que, dans le cadre de la reconfiguration des programmes de premier cycle, le Sénat académique exige que le seuil minimal pour satisfaire à l'OFG 9 soit le cours ANGL1022. »

« Que les étudiantes et les étudiants ayant déjà atteint le niveau du cours ANGL1022, à la suite du test de classement, doivent nécessairement s'inscrire à un autre cours d'anglais de niveau supérieur au cours ANGL1022. »

**RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**

**Présenté**

**au Sénat académique**

**du 7 mars 2013**

**Préparé par le Secrétariat général**

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Reconfiguration de la Mineure en sciences sociales .....	3
2.	Reconfiguration des programmes de géographie .....	16
	2.1 Spécialisation en géographie .....	16
	2.2 Majeure en géographie .....	54
	2.3 Mineure en géographie .....	71
3.	Création du sigle ADRC .....	79
4.	Mise en vigueur du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme .....	80
5.	Reconfiguration des programmes de science politique .....	84
	5.1 Spécialisation en science politique .....	84
	5.2 Majeure en science politique .....	108
	5.3 Mineure en science politique .....	128
6.	Reconfiguration du Baccalauréat en ingénierie (génie civil) et (génie civil - régime coopératif) .....	137
7.	Reconfiguration du Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) et (génie électrique - régime coopératif) .....	193
8.	Reconfiguration du Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) et (génie mécanique - régime coopératif) .....	250
9.	Reconfiguration de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont) ..	301
10.	Reconfiguration des programmes en études françaises .....	319
	10.1 Spécialisation en études littéraires .....	319
	10.2 Majeure en études françaises .....	349
	10.3 Mineure en études françaises .....	369
11.	Modification aux profils des programmes de Baccalauréat en sciences de kinésiologie et de B.E.P.-B. Éd. (majeure en éducation physique) .....	382
12.	Modifications au profil du programme de la Mineure en sciences de la gestion .....	408
13.	B. Sc. Kin. - première année au Campus de Shippagan .....	418
14.	Calendrier universitaire 2013-2017 .....	423
15.	Résolutions transmises à titre d'information .....	424

1. **RECONFIGURATION DE LA MINEURE EN SCIENCES SOCIALES**  
(DOC. 13 et 13A/12-13)

**R : 02-CPR-121205**

*« Sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de la Mineure en sciences sociales. »*

Vote : unanime.

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que, dans le cadre de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de la Mineure en sciences sociales. »*

13/12.13

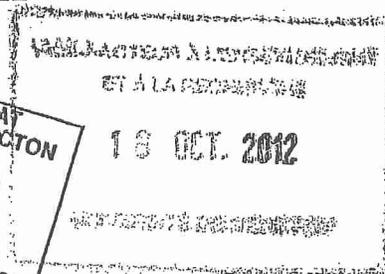


UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 17 octobre 2012

Monsieur Neil Boucher, président  
Comité des programmes  
Université de Moncton



Objet : proposition de reconfiguration de la mineure en sciences sociales

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre aux membres du CPR les documents pertinents relatifs à une proposition de reconfiguration de la mineure en sciences sociales. La proposition a été élaborée par le décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales en consultation avec les départements d'économie, de science politique et de sociologie. De plus, des consultations informelles avec la Faculté des sciences de l'éducation ont également été faites.

Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a adopté la proposition présentée lors de sa réunion tenue le 17 octobre dernier.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Jean-François Thibault

p.j. CPR-1a Énoncé de programme  
CPR-2 Modification d'un programme  
CPR-10 Mise à jour du répertoire  
CPR-11b Feuille de route

13A/12-13

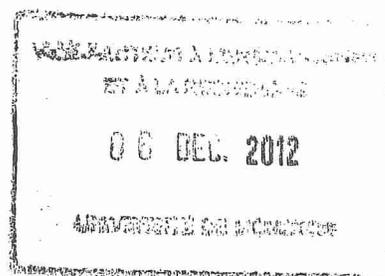


**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

**Faculté des arts et des sciences sociales**

Le 6 décembre 2012

Monsieur Neil Boucher, président  
Comité des programmes  
Université de Moncton



**Objet : Suivi de la proposition R : 02-CPR-121205**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents pertinents modifiés à la lumière des propositions adoptés par le CPR du 5 décembre dernier relatifs à une proposition de reconfiguration de la mineure en sciences sociales. Les deux modifications ont été apportées.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

  
Jean-François Thibault

p.j. CPR-1a Énoncé de programme  
CPR-2 Modification d'un programme

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME**  
**DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE**  
 (24 crédits)

---

**1. Identification du programme**

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Titre du programme : Mineure en sciences sociales
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : le 1<sup>er</sup> juillet 2013

**2. Description générale du programme reconfiguré****2.1 Description des objectifs du programme**

Le programme vise essentiellement à offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire en sciences sociales. Les principaux objectifs du programme sont de permettre l'acquisition de connaissances de base en sciences sociales, d'initier l'étudiante et l'étudiant aux principales disciplines des sciences sociales et d'acquérir des connaissances complémentaires à celles que lui procure sa discipline principale. Comme il s'agit d'un programme multidisciplinaire, le programme ne mène pas en tant que tel à un emploi spécifique. L'accent est plutôt mis sur l'acquisition de connaissances permettant la mise en contexte, dans une perspective axée sur les sciences sociales, des acquis qu'elle ou il aurait fait dans sa discipline principale.

**2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs**

Les étudiantes et les étudiants inscrits à ce programme ne forment pas une cohorte distincte de celles des autres programmes. Par conséquent, les stratégies pédagogiques utilisées sont les mêmes que celles utilisées dans les autres programmes impliqués dans la mineure. Les membres du corps professoral des Départements d'économie, de science politique et de sociologie ont recours à une gamme étendue de méthodes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre selon la nature et les objectifs de chaque cours ainsi que la taille et la composition des groupes. La transmission des connaissances pourra ainsi impliquer des cours magistraux, des cours semi-magistraux et des séminaires. Les méthodes d'évaluation sont également variées : contrôle continu des connaissances par la réalisation de recherches menant à la rédaction de travaux courts et de travaux semestriels ou de projets de groupe, d'exposés oraux, d'examens sur table, d'examens-maison. De plus, l'apprentissage de l'étudiante ou de l'étudiant se trouve renforcé et enrichi du fait que les activités s'inscrivent dans la formation que suivent les autres étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de majeure ou de spécialisation dans les disciplines impliquées.

**2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.**

À la fin de son programme, la diplômée ou le diplômé sera en mesure de mieux comprendre la spécificité des situations sociale, politique ou économique auxquelles elle et il pourrait être confronté. La formation multidisciplinaire qui constitue le cœur du programme permettra aussi aux diplômées et diplômés d'en apprécier les principaux enjeux qui sont souvent fort complexes.

**3. La formation fondamentale**

**3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

Les limites intrinsèques de la formation fondamentale dans ce programme sont son caractère multidisciplinaire. Or, ce caractère multidisciplinaire représente aussi le principal attrait de ce programme qui entend initier l'étudiante ou l'étudiant à un champ d'étude tout en lui offrant la possibilité d'acquérir des connaissances complémentaires qui enrichiront sa formation tout en laissant une place à ses intérêts académiques et professionnels.

**3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)**

<b>Cours obligatoires</b>	<b>9 crédits</b>
ECON 1011 Introduction à l'économie	3
SCPO 1000 Science politique I	3
SOCI 1000 Introduction à la société	3
<b>Cours à option</b>	<b>15 crédits</b>
Choisir 9 crédits dont 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI.	9
Choisir 6 crédits dont 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1 <sup>er</sup> bloc choisi.	6
<b>Bloc ECON</b>	3
ECON 1020 Principes économiques (macro)	3
ECON 1030 Principes économiques (micro)	3
ECON 2040 Questions écon. contemporaines	3
ECON 2060 Économie de l'environnement	3
ECON 2070 Économie de la santé	3
ECON 2080 Thèmes spéciaux en économie I	3
ECON 2150 Économie du développement	3
ECON 3120 Économie et éthique	3
ECON 3170 Théorie des jeux	3
ECON 3510 Budget de l'État	3
ECON 3520 Fédéralisme économique	3
ECON 3600 Relations économiques intern.	3
ECON 4620 Théorie du commerce intern..	3
<b>Bloc SCPO</b>	
SCPO 1010 Science politique II	3
SCPO 1020 Pensée politique I	3
SCPO 2000 Pensée politique II	3
SCPO 2100 Système politique canadien	3
SCPO 2120 Politique en Acadie	3
SCPO 2220 Principe d'admin. publique	3
SCPO 2240 Sociologie politique	3
SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3
SCPO 3000 Idéologies politiques	3
SCPO 3015 Politique comparée	3
SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés	3
SCPO 3150 Grands problèmes politiques	3
SCPO 3320 Théories en relations intern.	3
SCPO 3340 Politique et mondialité	3
SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne	3
SCPO 4260 Séminaire polit.canadienne	3
<b>Bloc SOCI</b>	
SOCI 1100 Thèmes sociologiques	3
SOCI 1410 Introduction à l'anthropologie	3
SOCI 2002 Méthode I	3
SOCI 2050 Fondements de la sociologie	3
SOCI 2370 Sociologie de la santé	3
SOCI 2515 Sociologie canadienne	3
SOCI 2533 Sociologie de l'Acadie	3
SOCI 2540 Sociologie des jeunes	3
SOCI 2560 Socio de la cond. des femmes	3
SOCI 3050 Théories contemporaines	3
SOCI 3210 Introduction à la criminologie	3
SOCI 3320 Technologies et sociétés	3
SOCI 3420 Écologie sociale	3
SOCI 3520 Sociologie de la famille	3
SOCI 3810 Sociologie des identités	3
SOCI 4533 Francophonies minorit. canad.	3
SOCI 4540 Les mouvements sociaux	3
SOCI 4575 Sociologie de la culture	3
SOCI 4640 Socio. de la mondialisation	3
SOCI 4710 Sociologie de la communication	3
<b>Total</b>	<b>24</b>

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme : Mineure en sciences sociales  
 1.2 Unité responsable : Faculté des arts et des sciences sociales  
 1.3 Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juillet 2013

## 2. Description du programme

### 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise à offrir aux étudiantes et étudiants une formation complémentaire en sciences sociales. Les objectifs sont de permettre l'acquisition de connaissances de base en sciences sociales, d'initier aux principales disciplines des sciences sociales et d'acquérir des connaissances complémentaires à celles que procure une discipline principale. L'accent est mis sur l'acquisition de connaissances permettant la mise en contexte, dans une perspective de sciences sociales, des acquis fait dans une discipline principale.

### 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies pédagogiques utilisées sont les mêmes que celles utilisées dans les autres programmes impliqués dans la mineure. Les professeures et professeurs ont recours à une gamme étendue de stratégies selon la nature et les objectifs de chaque cours ainsi que la taille et la composition des groupes. Ces stratégies pourront comprendre des cours magistraux, des cours semi-magistraux et des séminaires. Les méthodes d'évaluation sont également variées : contrôle continu des connaissances par la réalisation de recherches menant à la rédaction de travaux courts et de travaux semestriels ou de projets de groupe, d'exposés oraux, d'examens sur table, d'examens-maison.

### 2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

---



---



---



---



---

### 2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

---



---



---



---



---



---

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

**FORMATION FONDAMENTALE**

**Discipline principale – cours obligatoires 9 CR.**

ECON 1011 Introduction à l'économie	3 cr.
SCPO 1000 Science politique I	3 cr.
SOCI 1000 Introduction à la société	3 cr.

**Discipline principale - cours à option 15 CR.**

Choisir **9 crédits dont 6 crédits de niveau 3000 ou 4000** parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI.

Choisir **6 crédits dont 3 crédits de niveau 3000 ou 4000** parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1<sup>er</sup> bloc choisi.

**Bloc ECON**

ECON 1020 Principes économiques (macro)  
 ECON 1030 Principes économiques (micro)  
 ECON 2040 Questions écon. contemporaines  
 ECON 2060 Économie de l'environnement  
 ECON 2070 Économie de la santé  
 ECON 2080 Thèmes spéciaux en économie I  
 ECON 2150 Économie du développement  
 ECON 3120 Économie et éthique  
 ECON 3170 Théorie des jeux  
 ECON 3510 Budget de l'État  
 ECON 3520 Fédéralisme économique  
 ECON 3600 Relations économiques intern.  
 ECON 4620 Théorie du commerce intern..

**Bloc SCPO**

SCPO 1010 Science politique II  
 SCPO 1020 Pensée politique I  
 SCPO 2000 Pensée politique II  
 SCPO 2100 Système politique canadien  
 SCPO 2120 Politique en Acadie  
 SCPO 2220 Principe d'admin. publique  
 SCPO 2240 Sociologie politique  
 SCPO 2340 Intro aux relations intern.  
 SCPO 3000 Idéologies politiques  
 SCPO 3015 Politique comparée  
 SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés  
 SCPO 3150 Grands problèmes politiques  
 SCPO 3320 Théories en relations intern.  
 SCPO 3340 Politique et mondialité  
 SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne  
 SCPO 4260 Séminaire polit.canadienne

**Bloc SOCI**

SOCI 1100 Thèmes sociologiques  
 SOCI 1410 Introduction à l'anthropologie  
 SOCI 2002 Méthode I  
 SOCI 2050 Fondements de la sociologie  
 SOCI 2370 Sociologie de la santé  
 SOCI 2515 Sociologie canadienne  
 SOCI 2533 Sociologie de l'Acadie  
 SOCI 2540 Sociologie des jeunes

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

SOCI 2560 Socio de la cond. des femmes  
 SOCI 3050 Théories contemporaines  
 SOCI 3210 Introduction à la criminologie  
 SOCI 3320 Technologies et sociétés  
 SOCI 3420 Écologie sociale  
 SOCI 3520 Sociologie de la famille  
 SOCI 3810 Sociologie des identités  
 SOCI 4533 Francophonies minorit. canad.  
 SOCI 4540 Les mouvements sociaux  
 SOCI 4575 Sociologie de la culture  
 SOCI 4640 Socio. de la mondialisation  
 SOCI 4710 Sociologie de la communication

**3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales

le 10 octobre 2012

Département : \_\_\_\_\_

Nom du programme : Mineure en sciences sociales

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
Les personnes inscrites à une majeure dans une des disciplines des sciences sociales ne peuvent pas s'inscrire dans cette mineure.	Les personnes inscrites à une majeure dans une des disciplines des sciences sociales ne peuvent pas s'inscrire dans cette mineure.
OBLIGATOIRES 12 CR.	<b>1<sup>re</sup> ANNÉE</b>
ECON 1011 SCPO 1000 ou SCPO 1050 SOCI 1000 SOCI 2533	<b>FORMATION FONDAMENTALE</b> <b><u>Discipline principale – cours obligatoires</u></b> ECON1011 Introduction à l'économie 3 cr. SCPO1000 Science politique I 3 cr. SOCI1000 Introduction à la société 3 cr. <b>9 CR.</b>
OPTION 18 CR.	<b>2<sup>e</sup> ANNÉE</b> <b><u>Discipline principale - cours à option</u></b> Choisir 3 crédits parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI. 3 cr. <b>3 CR.</b>
Option A Faire 12 crédits à l'intérieur de l'un des blocs suivants : Économie (ECON) Sociologie (SOCI) Science politique (SCPO)	<b>3<sup>e</sup> ANNÉE</b> <b><u>Discipline principale – cours à option</u></b> Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI. 3 cr. Choisir 3 crédits parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1 <sup>er</sup> bloc choisi en 2 <sup>e</sup> année. 3 cr. <b>6 CR.</b>
Les étudiantes et les étudiants qui choisiront le bloc de cours SCPO devraient au préalable avoir réussi SCPO 1000.	<b>4<sup>e</sup> ANNÉE</b> <b><u>Discipline principale - cours à option</u></b> Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI. 3 cr. Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1 <sup>er</sup> bloc choisi en 2 <sup>e</sup> année. 3 cr. <b>6 CR.</b>
Option B En excluant les cours du même sigle que le bloc choisi ci-dessus, faire au moins 6 crédits parmi les cours portant les sigles suivants : ECON, SCPO, SCPO, SOCI.	<b>TOTAL 24 CR.</b>
Les deux cours à retenir dans chacune de ces matières seront déterminés conjointement avec les responsables des programmes concernés.  30 CR.	
<b>Bloc Économie</b> Obligatoire ECON 2040 ECON 2130 ECON 2150 ECON 2600 ECON 3100 ECON 3500 ECON 3510 ECON 3520 ECON 3550 ECON 3600 ECON 3800	<b>Bloc ECON</b> ECON 1020 Principes économiques (macro) ECON 1030 Principes économiques (micro) ECON 2040 Questions écon. contemporaines ECON 2060 Économie de l'environnement ECON 2070 Économie de la santé ECON 2080 Thèmes spéciaux en économie I ECON 2150 Économie du développement ECON 3120 Économie et éthique ECON 3170 Théorie des jeux ECON 3510 Budget de l'État ECON 3520 Fédéralisme économique
La séquence de cours ECON1020 et ECON1030 est équivalente à la séquence ECON1011 et ECON1010. Les étudiantes et les étudiants qui désirent suivre les cours du bloc Économie de la mineure en sciences sociales peuvent donc substituer les cours	

## Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

<p>ECON1020 et ECON1030 aux cours ECON1011 et ECON1010.</p> <p><b>Bloc Sociologie</b></p> <p>SOCI 1102   SOCI 1410   SOCI 2510   SOCI 2540  SOCI 2560   SOCI 2710   SOCI 3050   SOCI 3210  SOCI 3320   SOCI 3413   SOCI 3420   SOCI 3520  SOCI 3560   SOCI 3810   SOCI 4750</p> <p><b>Bloc Science politique</b></p> <p>Obligatoire  SCPO 1010   SCPO 2100</p> <p>Option</p> <p>SCPO 1020   SCPO 2000   SCPO 2120   SCPO 2220  SCPO 2340   SCPO 2365   SCPO 3000   SCPO 3015  SCPO 3110   SCPO 3150   SCPO 3320   SCPO 4000  SCPO 4115   SCPO 4140   SCPO 4150   SCPO 4340  SCPO 4350   SCPO 4420   SCPO 4520</p>	<p>ECON 3600 Relations économiques intern.  ECON 4620 Théorie du commerce intern..</p> <p><b>Bloc SCPO</b></p> <p>SCPO 1010 Science politique II  SCPO 1020 Pensée politique I  SCPO 2000 Pensée politique II  SCPO 2100 Système politique canadien  SCPO 2120 Politique en Acadie  SCPO 2220 Principe d'admin. publique  SCPO 2240 Sociologie politique  SCPO 2340 Intro aux relations intern.  SCPO 3000 Idéologies politiques  SCPO 3015 Politique comparée  SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés  SCPO 3150 Grands problèmes politiques  SCPO 3320 Théories en relations intern.  SCPO 3340 Politique et mondialité  SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne  SCPO 4260 Séminaire polit.canadienne</p> <p><b>Bloc SOCI</b></p> <p>SOCI 1100 Thèmes sociologiques  SOCI 1410 Introduction à l'anthropologie  SOCI 2002 Méthode I  SOCI 2050 Fondements de la sociologie  SOCI 2370 Sociologie de la santé  SOCI 2515 Sociologie canadienne  SOCI 2533 Sociologie de l'Acadie  SOCI 2540 Sociologie des jeunes  SOCI 2560 Socio de la cond. des femmes  SOCI 3050 Théories contemporaines  SOCI 3210 Introduction à la criminologie  SOCI 3320 Technologies et sociétés  SOCI 3420 Écologie sociale  SOCI 3520 Sociologie de la famille  SOCI 3810 Sociologie des identités  SOCI 4533 Francophonies minorit. canad.  SOCI 4540 Les mouvements sociaux  SOCI 4575 Sociologie de la culture  SOCI 4640 Socio. de la mondialisation  SOCI 4710 Sociologie de la communication</p>

## Formulaire CPR-11b

Nom :

NI :

## Feuille de route pour la mineure en sciences sociale

## Tableau des cours par année

Première année (9 crédits)		Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>			
<b>Discipline principale – Cours obligatoires</b>			
ECON1011 Introduction à l'économie		3	
SCPO1000 Science politique I		3	
SOCI1000 Introduction à la société		3	
Deuxième année (6 crédits)		Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>			
<b>Discipline principale – cours à option (voir note 1)</b>			
Choisir 3 crédits parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI.		3	
Troisième année (3 crédits)		Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>			
<b>Discipline principale – cours à option (voir note 1)</b>			
Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI.		3	
Choisir 3 crédits parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1er bloc choisi.		3	
Quatrième année (6 crédits)		Cr.	Note
<b>Formation fondamentale</b>			
<b>Discipline principale – cours à option (voir note 1)</b>			
Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de l'un des blocs ECON, SCPO ou SOCI.		3	
Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours des deux autres blocs ECON, SCPO ou SOCI en excluant les cours de même sigle que le 1 <sup>er</sup> bloc choisi.		3	
<b>TOTAL</b>		<b>24 Cr.</b>	

Note 1 :

**Bloc ECON**

ECON 1020 Principes économiques (macro)  
 ECON 1030 Principes économiques (micro)  
 ECON 2040 Questions écon. contemporaines  
 ECON 2060 Économie de l'environnement  
 ECON 2070 Économie de la santé  
 ECON 2080 Thèmes spéciaux en économie I  
 ECON 2150 Économie du développement  
 ECON 3120 Économie et éthique  
 ECON 3170 Théorie des jeux  
 ECON 3510 Budget de l'État  
 ECON 3520 Fédéralisme économique  
 ECON 3600 Relations économiques intern.  
 ECON 4620 Théorie du commerce intern..

**Bloc SCPO**

SCPO 1010 Science politique II  
 SCPO 1020 Pensée politique I  
 SCPO 2000 Pensée politique II  
 SCPO 2100 Système politique canadien  
 SCPO 2120 Politique en Acadie  
 SCPO 2220 Principe d'admin. publique  
 SCPO 2240 Sociologie politique  
 SCPO 2340 Intro aux relations intern.  
 SCPO 3000 Idéologies politiques  
 SCPO 3015 Politique comparée  
 SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés  
 SCPO 3150 Grands problèmes politiques  
 SCPO 3320 Théories en relations intern.  
 SCPO 3340 Politique et mondialité  
 SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne  
 SCPO 4260 Séminaire polit.canadienne

**Bloc SOCI**

SOCI 1100 Thèmes sociologiques

SOCI 1410 Introduction à l'anthropologie  
SOCI 2002 Méthode I  
SOCI 2050 Fondements de la sociologie  
SOCI 2370 Sociologie de la santé  
SOCI 2515 Sociologie canadienne  
SOCI 2533 Sociologie de l'Acadie  
SOCI 2540 Sociologie des jeunes  
SOCI 2560 Socio de la cond. des femmes  
SOCI 3050 Théories contemporaines  
SOCI 3210 Introduction à la criminologie  
SOCI 3320 Technologies et sociétés  
SOCI 3420 Écologie sociale  
SOCI 3520 Sociologie de la famille  
SOCI 3810 Sociologie des identités  
SOCI 4533 Francophonies minorit. canad.  
SOCI 4540 Les mouvements sociaux  
SOCI 4575 Sociologie de la culture  
SOCI 4640 Socio. de la mondialisation  
SOCI 4710 Sociologie de la communication

2. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE  
(DOC. 4, 4A, 4B et 4C/12-13)

2.1 Spécialisation en géographie

**R : 04-CPR-121205**

*« Sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie). »*

Vote : unanime.

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que, dans le cadre de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie). »*

4/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Monsieur Neil Boucher  
Président  
Comité des programmes  
Université de Moncton

Le 16 mai 2012  
REGISTRARIAT  
CAMPUS DE MONCTON  
16 MAI 2012  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

LE VICE-DOYEN PAR INTÉRIM DE LA FACULTÉ DES  
ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES  
16 MAI 2012  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Reconfiguration des programmes en géographie**

Monsieur le Président,

Vous trouverez en pièces jointes l'ensemble des documents relatifs à la reconfiguration des programmes de géographie. La lettre du président de l'UARD, Monsieur Fortin, expose certaines décisions prises par l'UARD et sollicite la possibilité pour lui-même ainsi que pour Monsieur Vincent, co-directeur du Département d'histoire et de géographie, de pouvoir être invités lors de la réunion du CPR afin de répondre aux questions que pourrait soulever le présent projet.

Je vous soumetts donc ces documents pour étude tout en souhaitant recevoir un appui favorable concernant la participation des responsables de la reconfiguration au Département d'histoire et de géographie et vous prie d'accepter, Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen par intérim de la Faculté des  
arts et des sciences sociales

  
Jean-François Thibault

- c.c. Madame Lisa Roy, doyenne de la FASS  
Monsieur Jeremy Hayhoe, directeur du Département d'histoire et de géographie  
Monsieur Guy Vincent, co-directeur du Département d'histoire et de géographie  
Monsieur Guillaume Fortin, responsable de l'UARD de géographie
- p.j. L'ensemble des documents



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Le mercredi 16 mai 2012

Comité des programmes  
Université de Moncton  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton, Nouveau-Brunswick E1A 3E9

**Objet : Reconfiguration des programmes de géographie**

Monsieur le président,

C'est avec plaisir que nous vous soumettons nos programmes de géographie reconfigurés (mineure, majeure et spécialisation). Dans la présente lettre nous tenons à apporter quelques informations utiles notamment concernant nos cours comportant des laboratoires qui sont conformes à la politique sur les laboratoires.

Suite aux discussions de l'UARD nous proposons :

- 1) **de suivre le format des cours dispensés dans les facultés d'ingénierie et de sciences** c'est-à-dire 3 heures de théorie et 2 heures de laboratoire pour un total de 3 crédits et ce pour les cours suivants : **GEOG2523 Les formes du relief terrestre, GEOG3403 Laboratoire de climatologie, GEOG3443 Géomorphologie littorale et GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire**. Vous trouverez en annexe des formulaires de création de nouveaux cours (CPR-4) pour les cours GEOG2523, GEOG3403, GEOG3443 et GEOG3523 qui comprennent dorénavant 3 heures en salle de classe et 2 heures au laboratoire. Ainsi en procédant à ces changements nous rencontrons les critères tels qu'ils figurent dans la proposition suivante, dûment appuyée, (dans le procès-verbal du CPR 110401, <http://www.umoncton.ca/cpr/node/31>):  
*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique que, dans le cas où le cours offert est de nature pratique et qu'il présente de nouveaux contenus qui ajoutent à la connaissance, le laboratoire soit considéré comme un cours distinct qui doit être détaché du cours magistral et crédité dans le programme. Dans le cas où le cours offert est de nature pratique et que son contenu est en appui au cours magistral, le laboratoire soit intégré au cours théorique sans qu'on lui attribue de crédit pour le volet pratique. »*
- 2) suite à la demande de la Faculté d'éducation, de **modifier le cours GEOG3453 Introduction à la géologie afin qu'il adopte le même modèle que le cours**

...2

Comité des programmes

Page 2

Le mercredi 16 mai 2012

**équivalent (GCIV3410 Science de la Terre).** Les deux cours font partie de la liste C du B.A.-B.Éd. (majeure en géographie). Par conséquent, nous désirons y ajouter 2 heures de laboratoire, complémentaires à la matière théorique vue en salle de classe (vous trouverez le formulaire de modification (CPR-5) de cours en annexe). Ce cours sans préalable est obligatoire en première année dans les programmes de géographie puisqu'il couvre l'histoire de la Terre, ce qui est la base des cours plus avancés de géographie, alors que dans le programme de génie civil, il s'agit d'un cours obligatoire à faire en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année.

- 3) **que le format du cours GEOG2701 Activités de terrain soit maintenu intégralement**, tel qu'il est en vigueur dans notre programme actuel. Deux raisons principales justifient ce choix : 1) aucun règlement officiel à l'université de Moncton sur ce sujet n'existe actuellement et; 2) il semble, d'après nos recherches, que la norme dans les programmes de géographie de plusieurs institutions universitaires canadiennes soit de donner 3 crédits pour ce type de cours. À titre informatif nous joignons à cette lettre un document (annexe) qui démontre clairement que les cours dont le contenu est équivalent au cours GEOG2701 que nous enseignons est de 3 crédits pour 45 heures de cours. Le nombre d'heures de ce cours comprends une semaine à temps plein sur le terrain, mais également plusieurs rencontres préparatoires avant le séjour ainsi que des rencontres après le retour qui sont nécessaires pour le traitement, l'analyse et l'interprétation des données ainsi que pour la rédaction des rapports d'activités. Nous espérons qu'avec ce document exhaustif la preuve sera faite qu'il s'agit bien d'une pratique courante dans notre discipline et que nous désirons nous y conformer.

Nous voulons également attirer votre attention sur le cours **GEOG3803 Cartographie thématique** qui devient un cours plus théorique (3-0 au lieu de 2-1) avec des applications pratiques à faire à l'extérieur du cours (comme devoirs). Quant au cours **GEOG4733 Géographie et environnement**, il s'agit d'une reformulation du contenu et non d'un nouveau contenu. De son côté, le cours **GEOG2803 Introduction aux SIG** ne constitue par une redondance par rapport au cours FORS2443 Intro. aux SIG puisque les applications ne sont pas les mêmes en géographie qu'en foresterie.

Finalement, afin de nous assurer que l'ensemble des modifications apportées soit conforme aux attentes du comité de reconfiguration et des membres de notre UARD, nous proposons que M. Guy Vincent, co-directeur du département d'histoire et de géographie et/ou moi-même, Guillaume Fortin, responsable de l'UARD de géographie, puissions assister à la rencontre du comité lorsque notre programme sera à l'ordre du jour afin de répondre aux questions éventuelles du comité.

...3

Comité des programmes  
Page 3  
Le mercredi 16 mai 2012

Je souhaite avoir répondu aux attentes du comité et je demeure disponible pour répondre à vos questions si vous le désirez. Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez accepter l'expression de mes sentiments distingués.



Guillaume Fortin, professeur et responsable de l'UARD de géographie

Sur le fond

I. Le Comité note que le mot « Acadie » apparaît à plusieurs endroits dans l'Énoncé de programme et dans la description des cours. Puisque l'objectif du programme semble indiquer un milieu défini pour l'étude de la géographie, il appert que l'Acadie est sans frontières et que son utilisation pourrait laisser entendre que l'étude des milieux naturels, ruraux et urbains pourrait se faire à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Le Comité suggère que l'on retire le mot « Acadie » des textes puisque le territoire n'est pas défini.

- I. Nous avons explicité le territoire entendu par « l'Acadie » dans la première version du dossier : le terme a été remplacé par « l'Acadie de l'est du Canada ». De plus, cette mention fait suite à la recommandation de l'évaluatrice de nos programmes (voir Annexe 1- CPR10 - majeure et Annexe 2 - CPR10- spécialisation).

II. Le Comité note que plusieurs cours touchent les SIG, notamment les cours GEOG2803 et GEOG4803. Le Comité note qu'il pourrait y avoir des collaborations intéressantes avec d'autres disciplines. Si ceci n'est pas le cas, le Comité aimerait savoir pourquoi il n'y pas de redondance dans la banque des cours offerts à l'Université.

- II. Le cours GEOG 2803 est conçu comme un cours de service à l'intention de toutes les disciplines qui requièrent une introduction aux SIG à l'extérieur de l'UMCE. À l'UMCM et à l'UMCS, il pourrait être offert par des professeurs provenant d'autres unités académiques si jamais les professeurs de géographie ne suffisaient pas pour satisfaire la demande. Cette idée date de l'envoi au VRARH, en 2007-2008, par un groupe de professeurs de plusieurs facultés, de chercheurs et de bibliothécaires, d'une lettre proposant une rencontre pour discuter de la gestion des ressources matérielles et humaines relatives à la géomatique à l'UMCM. Un des problèmes identifiés à l'époque était l'absence d'un cours d'introduction aux SIG qui serait accessible aux étudiantes et aux étudiants des divers programmes. Au moment de la révision et de la reconfiguration de ses programmes, l'UARD de géographie avait pris contact avec l'École des sciences forestières, qui nous avait référé au professeur titulaire de ce cours ; le projet avait alors reçu un avis favorable. Le cours GEOG 2803 est essentiellement l'équivalent du cours FORS 2443, sans emphase particulière sur les sciences forestières. C'est un des cours des programmes reconfigurés de géographie où nous nous attendons à ce que les groupes soient formés d'étudiantes et d'étudiants de provenances diverses, l'objectif étant de fournir une introduction à l'utilisation des SIG. De plus, puisque le cours FORS 2443 ne s'offre qu'à l'UMCE, il devrait être offert en vidéoconférence. Or, il s'agit d'un cours technique qui, à notre avis, est très difficile à offrir à distance tout en assurant la qualité des apprentissages. Finalement, les applications en foresterie sont de nature très différente de celles qui peuvent être traitées en géographie. En ce qui a trait au cours GEOG 4803, il s'agit d'un cours spécialisé appliqué à un thème géographique sans équivalent ailleurs.

III. Dans le formulaire CPR-10, au point 2.1, le Comité note que les objectifs du programme ne visent pas suffisamment l'enrichissement des connaissances.

- III. Nous avons fait la correction au formulaire CPR-10 de la spécialisation en insistant sur la compréhension, la gestion et la complexité (voir Annexe 2 - CPR10- spécialisation).

IV. Dans le formulaire CPR-10, au point 2.3, le Comité note que les exigences particulières des conditions d'admission au programme sont modifiées pour le programme de spécialisation. Le Comité note qu'il n'y a aucune explication au dossier pour cette demande de modification. Un argumentaire devra être présenté au Comité expliquant pourquoi l'on exige une moyenne de 2,5/4,3.

IV. Dans la mesure où le mémoire de géographie ou le stage de spécialisation est obligatoire dans le programme de spécialisation, il est important que les étudiantes et les étudiants admis à ce programme à la fin de leur deuxième année d'études universitaires aient alors démontré un certain niveau d'excellence. L'expérience de cette obligation depuis 1998 montre en effet que l'exercice du mémoire est éprouvante pour les étudiantes et les étudiants trop faibles et pour les professeurs qui doivent les superviser, de même que l'envoi de tels étudiants dans des lieux de stage dessert nos programmes par la mauvaise réputation qu'ils peuvent leur donner lorsqu'ils s'avèrent en-deçà des attentes réalistes des superviseuses et superviseurs de stage. Les étudiantes et les étudiants forts peuvent bien sûr décider de s'inscrire à la mineure ou à la majeure de géographie, les objectifs de ces programmes étant spécifiques, mais il est important que celles et ceux qui s'inscrivent à la spécialisation à la fin de leur deuxième année, aient prouvé, à mi-parcours de leurs études universitaires, qu'elles et ils pourront probablement satisfaire les exigences de ce programme.

#### *Sur les cours*

I. Le cours GEOG3203 *Dév. local et régional* présente une description de cours qui pourrait être difficile à comprendre; le Comité suggère une réécriture plus souple et invitante pour les étudiantes et les étudiants n'étudiant pas dans la discipline de la géographie.

I. La description et le titre du cours (qui devient Développement territorial) ont été modifiés en conséquence (voir Annexe 1, 2 et 3 – CPR – 2000-5 – GEOG3203).

II. Le cours GEOG3453 *Introduction à la géologie* ne prévoit aucun préalable. Le Comité aimerait savoir pourquoi un cours d'introduction porte un sigle de niveau 3000. Le Comité note aussi que ce cours serait offert en première année.

II. Il faut connaître l'historique de ce dossier. Nous avons déjà demandé que ce cours soit siglé 1XXX à la suite de la révision des programmes de géographie de 1995. La raison pour laquelle cela n'avait pas été fait était que les étudiantes et les étudiants de l'UMCE qui envisageaient de s'inscrire en ingénierie à leur arrivée à Moncton suivaient déjà ce cours à Edmundston (en équivalence à l'actuel GCIV 3410, qui portait alors un sigle GG 3XXX). Le fait de modifier le niveau du sigle avait alors été jugé potentiellement problématique par les collègues de l'UMCE car ce cours d'introduction était prévu en troisième année des programmes de génie. Nous n'avons pas insisté et n'avons pas prévu revenir là-dessus dans le cadre de la reconfiguration des programmes de géographie, étant entendu par plusieurs autres programmes (en ingénierie et en éducation au primaire par exemple) que ce cours de niveau 3000 est effectivement un cours d'introduction (contenu de niveau 1000).

III. Le cours GEOG3523 *Glaciaire et périglaciaire* ne prévoit aucun préalable. Bien que le Comité reconnaisse l'importance de l'accessibilité au cours, il note que les objectifs du cours prévoient l'approfondissement de concepts. De plus, la description du cours utilise un vocabulaire très technique et avancé. Le Comité note aussi que le cours exigeait 12 crédits de préalable en GEOG avant. Le Comité aimerait savoir pourquoi l'on a retiré l'exigence des préalables tout en prévoyant un cours d'approfondissement de la matière.

III. La correction requise a été apportée en ajoutant « GEOG 2523 ou l'équivalent » (voir Annexe 4 – CPR4 – GEOG3523).

IV. Après examen des modifications proposées dans le cours GEOG3803 *Cartographie thématique*, le Comité estime qu'il est préférable d'abolir le cours et procéder à la création d'un nouveau cours puisque les changements proposés sont de fond.

IV. Les formulaires requis ont été ajoutés au dossier (Annexe 5 – CPR6 – Abolition de GEOG3803 et Annexe 6 – CPR-2000-4 – Création de GEOG3804).

V. Le cours GEOG4704 *Le Canada atlantique* prévoit 60 crédits de cours universitaires de préalables. Toutefois, dans les objectifs du cours, on note qu'il s'agit d'une initiation et d'une acquisition des connaissances plutôt qu'un approfondissement. Il semble y avoir un écart entre le sigle du cours et son contenu. Par ailleurs, le Comité note que ces exigences apportent une difficulté supplémentaire dans la gestion des données SOCRATE. Le Comité aimerait savoir pourquoi l'on exige 60 crédits de cours universitaires alors que le cours initie l'étudiante ou l'étudiant à des concepts.

V. La formulation des objectifs a été revue en insistant sur « approfondissement des connaissances » et « application de méthodes d'analyse ». Ce cours ne correspond pas à une introduction dans le sens d'un contenu de niveau 1000 ou 2000 (voir la réponse au point IX pour les préalables correspondant à un nombre de crédits et l'Annexe 7 – CPR-2000-4 – GEOG4704).

VI. Le cours GEOG4713 *Thèmes de géographie régionale* prévoit une modification au niveau des préalables. Dorénavant, le cours exigera 60 crédits de cours universitaires au lieu de 18 crédits de GEOG. Le cours s'adresse maintenant à toutes les étudiantes et à tous les étudiants s'intéressant au thème. Ces modifications semblent importantes au regard du fait qu'il n'y a aucune modification ni dans les objectifs ni dans la description du cours. Le Comité aimerait connaître les raisons qui motivent ces modifications proposées.

VI. Il est à noter que le cours exigera 60 crédits de cours universitaires au lieu de 18 crédits de cours de géographie (et non de cours universitaires). Cette mesure est adoptée pour intéresser des étudiantes et étudiants dont le parcours universitaire se situe au moins en troisième année. La formulation des objectifs et la description du cours ont été revues. Ce cours ne correspond pas à une introduction dans le sens d'un contenu de niveau 1000 ou 2000 (voir la réponse au point IX pour les préalables correspondant à un nombre de crédits et l'Annexe 8 – CPR-2000-5 – GEOG4713).

VII. Le cours GEOG4723 *Stage en milieu de travail* présente plusieurs modifications dont celle de la méthodologie d'évaluation. Le Comité note que le système de notation alphabétique est prévu. Le Comité aimerait savoir si la note finale est attribuée par la professeure ou le professeur du cours ou la personne supervisant le stage.

VII. La note est attribuée par la direction du secteur de géographie (direction ou direction adjointe du Département d'histoire et de géographie), sur recommandation de la personne ayant supervisé le stage. La direction du secteur de géographie est en contact avec la superviseure ou le superviseur du stage avant et pendant le déroulement du stage, de façon à s'assurer que les objectifs et les exigences de ce cours ont bien été compris, et afin de vérifier que le stage se déroule correctement. La pratique a toujours été ainsi.

VIII. Plusieurs cours dont GEOG3133 *La recherche en géographie*, GEOG3233 *Géographie, société et culture*, GEOG3323 *Transports et communications*, GEOG4113 *Géographie historique*, GEOG4603 *Thèmes de géographie physique*, GEOG4713 *Thèmes de géographie régionale* et GEOG4733 *Géographie et environnement* exigent 45 ou 60 crédits de cours universitaires ou l'équivalent alors que pour le stage en milieu de travail (cours GEOG4723), on n'exige qu'un cours GEOG de niveau 3000. Quelles sont les raisons pourquoi les cours théoriques nécessitent de nombreux cours en préalable alors que le stage n'en nécessite qu'un? Techniquement, ceci voudrait dire que les personnes inscrites en sciences sociales et en économie pourraient faire le cours GEOG4723.

VIII. Les préalables du cours GEOG 4723 ont été modifiés: les étudiantes et les étudiants doivent avoir acquis 24 crédits de géographie (dont GEOG 3103) pour s'y inscrire, ce qui revient à dire que le stage est accessible aux étudiantes et aux étudiants de programmes de géographie dans leur troisième ou leur quatrième année et qui ont complété les cours du tronc commun. Concernant les autres questions de ce point, voir la réponse au point IX (voir Annexe 9 – CPR-2000-5 – GEOG4723).

IX. Le Comité souhaite savoir pourquoi l'on ne peut pas identifier les préalables nécessaires pour les cours qui exigent 45 ou 60 crédits.

IX. Les cours de géographie des niveaux 3000 et 4000 qui ne demandent pas de préalables spécifiques ne sont pas des cours d'introduction comme on peut en voir dans les cours des niveaux 1000 et 2000 (sauf pour le cours GEOG 3423, pour les raisons mentionnés dans la réponse au point II). Ce sont des cours avancés mais qui portent sur des thèmes qui sont aussi étudiés par d'autres disciplines que la géographie, et pour lesquels l'approche multidisciplinaire est un atout et une pratique courante, voire de plus en plus privilégiée. Ces cours visent à exposer les étudiantes et les étudiants de divers programmes à cette interdisciplinarité et aux défis qu'elle entraîne. Le nombre de crédits est ici une façon de s'assurer que chaque étudiante et étudiant est en troisième ou en quatrième année de son programme d'étude, donc qu'elle et il a déjà acquis la formation universitaire correspondante dans sa discipline, cette dernière étant le véritable préalable à l'inscription dans ces cours.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> En ce qui concerne la difficulté de nature technique soulignée par le CPR au point V, nous avons bonne confiance que les spécialistes de la DGT trouveront le moyen le plus simple d'atteindre

*Sur la banque de cours*

X. Le Comité examine la banque de cours de la discipline principale pour les cours à option et considère que celle-ci est importante. Le Comité note que l'étudiante ou l'étudiant doit choisir cinq cours de niveaux 3000 ou 4000 parmi une liste de 18 cours. Cette banque semble lourde à gérer. Le Comité se demande si l'offre de tous ces cours est réellement possible.

*X. Réponse à la réunion du comité des programmes.*

---

l'objectif de nature académique que s'est fixé l'UARD. Nous jugeons que ce commentaire devrait plutôt être adressé à la DGT qu'à l'UARD.

## **Cours équivalents au cours GEOG2701 (Activités de terrain) dans d'autres universités canadiennes**

Vous trouverez dans la liste qui suit une série d'exemples de cours qui sont enseignés dans les départements de géographie de diverses universités canadiennes. La description de chacun de ces cours est variable mais l'esprit et les exigences demeurent relativement semblables et ils visent essentiellement l'intégration des notions théoriques par le biais d'excursions et de l'analyse des observations une fois les activités sur le terrain terminées.

### **Université Laval**

Bonjour Guy,

Le cours camp d'automne existe toujours sur une appellation différente. Il s'agit du cours GGR-1010 Terrain et laboratoire en géographie. Le cours est obligatoire dans le programme de baccalauréat en géographie et est offert à la session d'automne aux étudiants de 2e année. Nous accordons 3 crédits pour le cours qui est offert en formule rencontre hebdomadaire et 5 jours de terrain dans la région de Charlevoix. Si tu le désires, je peux te faire suivre un plan de cours détaillé.

Au plaisir,

Yves

Yves Brousseau  
 Directeur associé des programmes de 1er cycle  
 Département de géographie  
 Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique  
 Pavillon Abitibi-Price  
 2405, rue de la Terrasse  
 Local 3157  
 Université Laval  
 Québec (Québec) G1V 0A6  
 Tel.: 418 656-2131 poste: 4488  
 Fax: 418 656-3960

**De :** Guy R. Vincent [mailto:guy.vincent@umoncton.ca]

**Envoyé :** 17 juin 2011 16:39

**À :** Yves Brousseau

**Objet :** Camp d'automne?

Salut Yves,

Peux-tu me dire si le camp d'automne figure encore parmi les activités offertes par le département et, si oui, sa valeur en crédits?

Merci et salutations

GV

## Université d'Ottawa

Field courses and excursions

ENV Senior Field Camp 2008

Wilderness ecotourism in Western Ontario (ENV4910)

Courses

Yukon – Field Research in Northern Canada (GEG4001)

Gaspésie – Physical Geography Field Camp (GEG4918)

Outaouais – Physical and Human Geography Field Camp (GEG2918)

Short excursions

Many courses at the bachelor's level have field components. These "short" excursions last anywhere from 90 minutes to a full day and usually take place in the Ottawa region.

A short excursion might take you in front of Tabaret Hall to dig snow pits, to Belvedere Champlain overlooking the Ottawa River, to the caves of the Gatineau Park, into Jock River, across the Mer Bleu bog or even into Ottawa's "Chinatown".

GEG2918	Camp d'automne I / Field Camp I	(3,0,0) 3 cr.
One week of field work at an off-campus location preceding the beginning of the fall semester. Analysis of data continues throughout the fall semester.		
<i>Une semaine de travail sur le terrain avant le début du semestre d'automne dans une localité hors d'Ottawa. L'analyse des données se poursuit pendant le semestre d'automne.</i>		
Prerequisites: GEG1301, GEG1302 or permission of the Department. Reserved for students registered in the Honours with specialization, Joint Honours, or Major in Geography or in Environmental Studies. Registration for this course must be done before July 1.		
<i>Préalables : GEG1701, GEG1702 ou permission du Département. Réservé aux étudiants inscrits à un programme spécialisé approfondi, bidisciplinaire ou à la majeure en géographie ou en études de l'environnement. L'inscription à ce cours doit être faite avant le 1 juillet.</i>		

---

## UQAM :

### **GEO1005 Méthodologie I et camp de terrain (3 cr.)**

Ce cours est la première des trois étapes de la formation méthodologique au 1er cycle en géographie. L'objectif est d'amener les étudiants à construire une représentation de la géographie comme science et à en rendre compte dans un rapport d'activité de terrain. Le cours est structuré en trois parties: En première partie, les étudiants réalisent un camp de terrain à la station écologique de l'UQAM (Saint-Michel-des-Saints). Sur le terrain, à l'aide d'outils utilisés en

géographie (image satellitale, GPS, photo aérienne, carte, boussole, etc.), ils s'exercent à questionner un problème ou un objet d'étude à partir de différentes perspectives géographiques (humaine, physique et information géographique). En deuxième partie, les étudiants sont invités à choisir un objet d'étude spécifique, en lien avec le camp de terrain. Le contenu du cours exploite les acquis des activités de terrain, ouvre sur les différents champs de la géographie et pose les repères méthodologiques nécessaires à la rédaction du rapport de terrain et à l'ensemble des travaux exigés dans ce programme. La troisième partie est centrée sur la production du rapport qui intègre les aspects méthodologiques suivants: utiliser différentes sources de documentation, formuler une problématique en géographie, discuter le sens des principaux concepts utilisés, intégrer et commenter des références aux travaux de géographes.

---

**Mount-Allison** : aucun dans la liste de cours, cependant les étudiants font une semaine de terrain fin août/début sept (Ex.: IPE, Jasper, Parsborro NS, côte est des USA - ils sont allés à Shippagan une année, en 2003) puis font le reste durant le semestre d'automne (labo, etc.) ce qui se traduit par l'un des cours suivants :

**GENS 3401 (3CR) - RESEARCH METHODS IN ENVIRONMENTAL SCIENCE**

Format: lecture 3 hours, multi-day field camp

Note: This course requires attendance at an off-campus field camp and students will be liable for some field trip costs.

Prereq: GENS 2431 and third-year standing; permission of the Department

Exclusion: GEOG 3401, 3701; GENV 3701

This course begins with a critical examination of current research techniques. Students then design, implement, complete, and evaluate a field research project in environmental science.

**GENV 3701 (3CR) - RESEARCH METHODS IN HUMAN GEOGRAPHY AND ENVIRONMENT**

Format: lecture 3 hours, multi-day field camp

Prereq: GENS 2431 and third-year standing; permission of the Department

Exclusion: GEOG 3701

Note: This course requires attendance at an off-campus field camp and students must cover some field trip costs.

This course presents a critical examination of current research techniques. Students design, implement, complete and evaluate a field research project in Human Geography and Environment.

---

**St.Mary's University**

**3100.1(.2) Geography Field School (Group D)**

Prerequisite: GEOG 1100.1(.2) and 1200.1(.2), and either GEOG 2100.1(.2) or 2200.1(.2), plus permission of the Department Chairperson. The physical and human geography of a selected region will be studied primarily in the field in this experiential learning course. Trip destinations may vary in different years according to faculty interests and collaborative opportunities that may

arise. An integrative regional geography perspective will be taken. Students will be required to attend orientation and preparation classes before the trip, and to complete assigned course work after the trip.

---

**McGill University:**

GEOG 494 Urban Field Studies (3 credits)

Geography : Geographical research in urban public and semi-public spaces. Demonstration of techniques of mapping, sampling, measurement, photography, interviewing. Attention to research design.

Instructors: There are no professors associated with this course for the 2011-2012 academic year.

Fall

Prerequisites: One of the following: GEOG 201, GEOG 203, GEOG 210, GEOG 216, GEOG 217, GEOG 272, or permission of instructor.

A fee of \$225 is charged to all students registered in GEOG 494 Urban Field Studies. The fee is used to support the cost of transportation, accommodations, local fees and most meals for a three day field trip. The Department of Geography will subsidize a portion of the cost of this compulsory activity for students registered in Geography Honours and Majors programs.

---

**UQAC**

GEO350 - Terrain en géographie et en aménagement durable

(3.0 cr.)

Aucun préalable

Saisir l'organisation spatiale et les perspectives de durabilité d'un milieu géographique. Amener à comprendre les grands enjeux d'aménagement et de développement actuels. Permettre de maîtriser les méthodes et techniques de la géographie.

Observation directe des composantes physiques et humaines d'un milieu local ou régional par le biais d'une excursion sur le terrain de 4 à 7 jours ayant normalement lieu au début de la cinquième session du programme. Portrait d'un territoire sélectionné par le ou les professeurs responsables, territoire qui contient des composantes urbaines, rurales, agricoles ou autres. Mise en pratique des techniques d'enquête et de représentations cartographiques spécifiques à la science géographique. Préparation d'un rapport écrit d'une ampleur significative mettant en lumière les capacités de l'étudiant-e en matière d'interprétation synthétique de la réalité géographique d'un territoire et de maîtrise des règles de la présentation d'un document de niveau universitaire.

---

## UQAR

GEO10809 - Stage I: problèmes, méthodes et instruments de la géographie

Premier cycle (3 crédits)

Objectifs

Se familiariser avec les méthodes, les outils et les techniques de la géographie.

Contenu

Introduction à la géographie. Notions d'épistémologie. Concepts et méthodes de la géographie. Réalisation de projets sur le terrain. Notions essentielles à l'utilisation des cartes et des photographies aériennes. Systèmes de référence géodésique et hydrographique. Relations entre les éléments de la carte, de la photographie aérienne et du terrain. Connaître les règles de la sémiologie graphique et les appliquer à la représentation des données géographiques dans le cadre de la réalisation de cartes thématiques. Cartométrie: mesures de distances et de surfaces, calcul de pentes. Profils topographiques. Positionnement: mesure de distances et d'azimuts, système de positionnement global (GPS), station totale. Introduction à l'instrumentation utilisée en géographie (climatologie, hydrologie, etc.). Introduction aux bases de données géographiques disponibles sur Internet.

GEO20805 Stage II: terrain et laboratoire en géographie

Premier cycle (3 crédits)

Préalable(s): GEO10809

Objectifs

Se familiariser avec la pratique de la géographie sur le terrain et en laboratoire.

Contenu

Réalisation d'un court projet de recherche fondamentale ou appliquée dans l'un ou l'autre des champs de spécialisation de la géographie. L'approche, les méthodes et les techniques mises en oeuvre diffèrent selon la nature du projet. Récolte, traitement et représentation des données, interprétation des résultats, rédaction d'un rapport.

GEO30809 Stage : gestion intégrée de l'environnement

(3.0 cr.)

Préalable(s): GEO20805

Objectifs

Se familiariser avec les concepts et méthodes de la gestion intégrée de l'environnement à travers la réalisation de projets et d'études de cas sur le terrain. Réaliser un projet de recherche en

géographie et apprendre les étapes de la rédaction scientifique. Réaliser une communication scientifique et soumettre un rapport à un organisme reconnu.

#### Contenu

Étude de cas concrets sur le terrain et réalisation de projets dans l'une ou l'autre des problématiques suivantes: gestion intégrée des zones côtières, gestion intégrée des bassins-versants, gestion et prévention des risques naturels et anthropiques, évaluation environnementale, inventaire biophysique, aménagement du territoire, mise en valeur et protection des ressources et du patrimoine, gestion des parcs.

---

#### UQTR

GEO1053 Travaux sur le terrain

(3.0 cr.)

Aucun préalable

L'objectif général du cours est d'appliquer la méthode scientifique et les techniques de mesure et d'observation sur le terrain dans le cadre d'une étude en géographie physique. Les étudiants doivent de plus rédiger un rapport technique et communiquer les résultats de leur étude selon les standards professionnels et scientifiques. Le cours est composé de sept sorties sur le terrain, de deux cours en laboratoire et de cinq séances en classe. Les sorties sur le terrain ont lieu le vendredi de 8h30 à 17h00.

---

**Bishop University**: aucun cours de cette nature

**Concordia University** : aucun cours de cette nature

**Pas de géographie à l'UQAT, à l'UQO et à l'Université de Sherbrooke**

## **Annexe 1 : McGillUniversity**

### **LOCAL GEOGRAPHICAL EXCURSION MONT SUTTON, QUEBEC FRIDAY OCTOBER 1<sup>st</sup> (8:00 a.m.) – SUNDAY OCTOBER 3<sup>rd</sup> (6:00 p.m.)**

#### **COURSE OUTLINE**

#### **COURSE OBJECTIVES:**

The first aim of the course is to acquaint students with some of the contrasting landscapes and land uses in two major physiographic regions in Southern Quebec: the St Lawrence Lowlands; and the Appalachian Region of the Eastern Townships (L'Estrie). The second aim is to introduce students to basic geographical field techniques used in geomorphology, climatology, biogeography and human geography. Students will gain hands on experience and appreciation of the practical difficulties and sources of error encountered in gathering the basic data used in geographical work. Last but not least, this is a great opportunity to break the ice with your class mates in the Geography Program.

#### **SCHEDULE OF ACTIVITIES:**

1. A PRELIMINARY MEETING will be held on Thursday September 16th at 4pm in Burnside Hall, Room 426. The instructors will introduce the course, distribute preparatory reading material and a pre-field trip exercise, cover health and safety issues including allergies, and answer any questions about logistics. It is essential that you attend.
2. Field trip departure will be from the Roddick Gates (McGill) at 8am, Friday October 1<sup>st</sup>. This first day of the field school includes a number of stops to study landscapes and land uses along the road from Montreal to Sutton. Bring a lunch bag. Arrival at Sutton will be around 6 pm at Hotel Horizon (297 Maple Street) in time for dinner. The telephone number at the hotel FOR EMERGENCY USE ONLY is: 450-538-3212.
3. The second day, Saturday, is devoted to an intense program of field activities at various locations in the Sutton River valley. Students will measure stream discharge, study the distribution of gravel sizes on the stream bed, survey channel cross-sectional shapes, measure soil profiles, study human landscape change and impacts, and describe plant succession.
4. Sunday morning and early afternoon will be spent undertaking a final field activity regarding tourism, completing data analysis and field reports and discussing results. The bus will then return students to Roddick Gates before 6:00 p.m. All work must be handed in before the end of this day. This is a pass/fail course.

#### **WHAT TO BRING:**

The hotel provides bedding so sleeping bags and pillows are not required. Make sure you bring warm clothes suited to walking through damp bush in fall. It may be wet and cold (bring rain gear), but then again it may not. *Good waterproof footwear is essential: rubber boots are highly recommended since you will work in and around a shallow stream channel.* A black market in extra socks is expected. Also bring: paper, pens and pencils, clipboard, ruler and calculator. These will be needed to prepare reports.

#### **COST:**

*There is an additional cost of \$95 for this course for fall 2010. This fee will be added to your fee account and is not refundable.*

Professors: Prof. Jeanine Rhemtulla (coordinator), Prof. Michel Lapointe, and Prof. Oliver Coomes

### **Annexe 3 : Université de Montréal**

#### **GÉO 2182 – TERRAIN EN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE 1 AUTOMNE**

*Préalable : 12 crédits de sigle en géographie*

Professeur : N...

#### **OBJECTIFS**

Le but du terrain est l'initiation des participants à l'étude du milieu physique et aux techniques employées sur

le terrain dans les domaines de la géomorphologie, de la climatologie et de la biogéographie. Les participants

vont apprendre comment aborder la cartographie d'un paysage, poser et vérifier les hypothèses de travail, faire une présentation sur le terrain, rédiger un rapport, etc. À la fin du cours les étudiants devraient être capables de :

- ◆ Manipuler les instruments de terrain utilisés dans les études morphologiques (boussole, carte topographique, photographie aérienne, stéréoscope, sonde, altimètre, GPS, etc.)
- ◆ Installer et manipuler les instruments micrométéorologiques
- ◆ Distinguer les roches sédimentaires des roches ignées et métamorphiques
- ◆ Faire une bonne description et interprétation morphostratigraphique d'une coupe
- ◆ Échantillonner le couvert végétal utilisant différentes techniques
- ◆ Savoir comment calibrer et interpréter les données microclimatologiques

#### **PLAN DE COURS**

- ◆ Phase préparatoire à Montréal :
  - Cadre théorique du cours (géologie, géomorphologie, microclimatologie et végétation)
- ◆ Phase sur le terrain en Gaspésie :
  - Introduction aux reliefs appalachiens, aux roches sédimentaires, aux processus et formes littoraux et au concept de succession végétale entre le Parc de Forillon et Ste-Anne-des-Monts
  - Travail d'équipe en géomorphologie et biogéographie dans un bassin versant côtier à Ste-Anne-des-Monts. Présentation orale et visuelle par chaque équipe
  - Collecte des données en microclimatologie, travail d'équipe
  - Excursion sur le Mont-Jacques-Cartier et dans des zones de coupes forestières aux alentours pour démontrer les effets d'altitude sur la morphologie, le climat, le sol, la végétation et pour étudier la gestion environnementale du territoire
- ◆ Phase post-terrain :
  - Session d'analyse de données microclimatologiques par ordinateur, interprétation des résultats et présentation d'un rapport
  - Cartographie de données géomorphologiques et biogéographiques et rédaction d'un rapport

#### **ÉVALUATION**

- ◆ Rapport sur les aspects microclimatologiques 40%
- ◆ Rapport sur les aspects géomorphologiques et biogéographiques 40%
- ◆ Présentation orale sur le terrain par équipe sur la végétation et la géomorphologie 10%
- ◆ Test sur l'utilisation de la boussole et de la carte 10%

#### **LECTURES**

Gray, J., Singh, B. et Asnong, H. (1999) *GEO 2182 : Terrain en environnement physique I*. 143 p.  
 Robitaille, A. et Allard, M. (1996) *Guide pratique d'identification des dépôts de surface au Québec*  
 Landry, B. et Mercier, M. (1992) *Notions de géologie*. Éditions Mudulo, 437 p.  
 Unwin, D.M. (1980) *Microclimate Measurement for Ecologists*. Academic Press, London, 97 p.  
 Oke, T.R. (1990) *Boundary Layer Climates*. 2nd, Ed. Routledge, New York, N.Y., 435 p.  
 Brewer, R. & M.T. McCann (1982) (ou version plus récente si disponible). *Laboratory and Field Manual of Ecology*. Saunders College Publishing

**GÉO 2282 – TERRAIN EN ENVIRONNEMENT HUMAIN 1 AUTOMNE***Préalable : 12 crédits de sigle en géographie*

Professeur : N...

**OBJECTIFS**

Une formation pratique qui vise à donner :

- ◆ une connaissance concrète d'une région du Québec
- ◆ un contact avec les acteurs de la vie économique dans différentes branches d'activité
- ◆ une réflexion sur les rapports entre milieu, paysage, espace, territoire
- ◆ une connaissance des différents acteurs et instances de la dynamique régionale

**PLAN DE COURS**

- ◆ Coupe à travers la région : présentation du milieu et des paysages
- ◆ Différents aspects de l'activité agricole (enquêtes agricoles)
- ◆ Différents types d'activités industrielles (enquêtes en usines)
- ◆ Tourisme et vie économique
- ◆ Les intervenants du milieu régional : le rôle d'une municipalité, d'une M.R.C., d'une corporation du développement économique, d'une corporation régionale de développement, du Secrétariat aux Régions

**ÉVALUATION**

- ◆ Le terrain fait l'objet d'un rapport final dont l'orientation est discutée collectivement.

**LECTURES**

Dépend du terrain choisi. La bibliographie est donnée au début du cours. Cette année, le terrain se déroulera dans la région du Bas-Saint-Laurent.

**CPR-1-ÉNONCE DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPECIALISES, COMBINES, ARTICULES, DE SPECIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)**

**L'ÉNONCE DE PROGRAMME  
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

---

**1. Identification du programme**

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : UARD de géographie
- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie)
- 1.4 Diplôme accordé : B.A. (spécialisation en géographie)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juillet 2013

**2. Description générale du programme reconfiguré**

2.1 Description des objectifs du programme

La géographie étudie la dynamique – l'organisation et le fonctionnement - des faits naturels et humains dans leur expression spatiale à la surface de la Terre. Cet objet regroupe l'étude du fonctionnement des milieux «naturels», les rapports entre les sociétés et les milieux qu'elles occupent, de même que l'organisation spatiale des espaces fortement humanisés. Relevant à la fois du domaine des sciences sociales et des sciences naturelles, la géographie possède ses moyens d'expression et d'investigation propres, telles la cartographie et la géomatique.

Le programme de spécialisation en géographie de l'Université de Moncton a pour objectif général l'étude des milieux naturels, ruraux et urbains, particulièrement en Acadie de l'est du Canada, aux échelles locale et régionale, dans le contexte des transformations induites par les changements climatiques, la mondialisation et l'évolution démographique.

De façon spécifique, le programme de spécialisation en géographie vise, par un solide tronc commun dans les sous-disciplines de la géographie et le recours aux disciplines connexes, l'acquisition de compétences et de connaissances méthodologiques et techniques et une formation interdisciplinaire. Des axes thématiques sont suggérés à l'étudiante et à l'étudiant qui voudrait approfondir l'étude de la dynamique des milieux urbains, ruraux et maritimes en Acadie et ailleurs. Cette formation prépare des géographes pouvant intervenir dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement régional et de la prévention des risques naturels, dans une perspective de développement durable. La préparation au marché du travail et la formation à la recherche (en vue de la poursuite d'études supérieures) sont assurées par des stages en entreprise, des séminaires et la possibilité de réaliser un mémoire de fin de baccalauréat. À l'Université de Moncton, ce programme peut mener aux maîtrises en Administration publique, en Études de l'environnement ou en Sciences forestières.

2.2 Description des stratégies pédagogiques

La formation du baccalauréat avec spécialisation en géographie est fondée sur différentes stratégies pédagogiques :

- des enseignements magistraux, pour l'acquisition des concepts fondamentaux de la géographie et de ses sous-disciplines ;
- des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire, visant l'application des contenus théoriques vus en classe ou la pratique des méthodes et des techniques de la géographie (cartographie, photo-interprétation, analyse à l'aide de systèmes d'information géographique, échantillonnage, enquêtes, établissement de profils topographiques, analyses statistiques, sédimentologiques, etc.) ;
- des séminaires, dans les cours avancés, visant une réflexion sur la discipline et ses méthodes, l'examen critique de travaux de recherche, de même qu'une initiation à la démarche de recherche en géographie ;

- la possibilité de stages en milieu de travail, en entreprise, dans des agences paragouvernementales, des ministères gouvernementaux, des administrations régionales ou municipales, ou encore en milieu associatif ou communautaire, principalement en région acadienne. Ces activités ont pour objectif une initiation tant à la pratique de la discipline dans un cadre professionnel qu'aux exigences du marché de l'emploi ;
- l'option d'un mémoire de fin de baccalauréat, correspondant à un exercice formel de formation à la recherche scientifique, en vue de poursuivre des études aux cycles supérieurs ou afin d'acquérir une expérience en réalisation d'un projet de recherche ou d'un rapport scientifique.

### 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants.

À la fin du programme, les diplômées et les diplômés seront en mesure de:

- déterminer les dimensions spatiales d'une problématique relative à un milieu géographique donné, d'en saisir les facteurs et leurs effets et de proposer une démarche et une méthode d'analyse en vue de la recherche d'éléments de solution ;
- réaliser une collecte de données (enquêtes, échantillonnage ou cartographie sur le terrain) et effectuer l'analyse de leurs résultats selon les techniques courantes en géographie et en sciences sociales et naturelles (méthodes qualitatives, quantitatives ; analyses statistiques, de laboratoire ; élaboration et utilisation d'un SIG) ;
- réaliser des cartes thématiques, par photo-interprétation et à l'aide de logiciels graphiques ou à partir d'un système d'information géographique ;
- rédiger un rapport de recherche selon les exigences de la discipline, et en assurer la présentation devant public à l'aide des outils informatiques courants ;
- maîtriser les principes de la recherche scientifique suivant l'élaboration d'une problématique, le choix d'une méthode d'analyse pertinente, l'application de cette méthode et l'analyse des résultats.

Les programmes de spécialisation et de majeure de géographie ont plusieurs débouchés. À titre d'exemple, durant la dernière décennie, les diplômées et diplômés en géographie de l'Université de Moncton ont occupé des postes tels :

- coordonnatrice ou coordonnateur de Groupe de bassin versant (Petitcodiac, baie de Shédiac, région Chaleurs) ;
- coordonnatrice ou coordonnateur, Forêt modèle de Fundy;
- géologue, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ;
- agente ou agent d'information, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ;
- biologiste en océans, Pêches et Océans Canada ;
- inspectrice ou inspecteur, ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick ;
- directrice ou directeur de la Commission d'aménagement ;
- urbaniste (Commission d'aménagement) ;
- agente ou agent d'aménagement (Commission d'aménagement) ;
- chargée ou chargé de recherche, Ressources naturelles Canada ;
- chargée ou chargé de recherche, Environnement Canada ;
- chargée ou chargé de projet, ministère de l'Environnement du Québec.

## 3. La formation fondamentale

### 3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La formation fondamentale de la spécialisation comprend les cours de la discipline principale (60 crédits) et les cours des disciplines connexes (30 crédits) afin de couvrir les principaux axes du programme qui sont orientés soit sur la dynamique des milieux urbains, ruraux ou maritimes en Acadie et ailleurs. La formation fondamentale s'articule autour d'un important tronc commun de cours obligatoires (39 crédits) et de cours à option (51 crédits), de façon à assurer la formation de base que devrait actuellement avoir

toute ou tout géographe, d'une part, et à fournir la flexibilité voulue quant au profil de formation spécifique retenu par l'étudiante ou l'étudiant. À noter que la condition d'admission à la spécialisation en géographie nécessite maintenant d'avoir complété 50 à 60 crédits universitaires avec une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Les 33 crédits obligatoires du tronc commun de géographie comprennent certains cours de connaissances générales pertinentes à la discipline (GEOG 1703 LA CARTE DU MONDE et GEOG 2453 INTRODUCTION A LA GEOLOGIE ET GEOG3131 LA RECHERCHE EN GEOGRAPHIE), une importante introduction aux fondements de la discipline, pendant toute la première année (GEOG 1103 LE MILIEU HUMAIN et GEOG 1403 GEOGRAPHIE DU MILIEU PHYSIQUE), des cours à caractère méthodologique (GEOG 2802 CARTOGRAPHIE ET PHOTO AERIENNE et GEOG 2803 INTRODUCTION AUX SIG) et un cours d'application des connaissances en milieu réel, «sur le terrain» (GEOG 2701 ACTIVITES DE TERRAIN). Le cours GEOG 2104 ANALYSE SPATIALE assure l'acquisition des bases conceptuelles de l'étude de l'organisation de l'espace alors que GEOG 3103 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE introduit le caractère professionnel de la discipline et fait le lien avec la contribution de la ou du géographe à une occupation raisonnée et durable de l'espace, qu'il s'agisse de milieux littoraux, ruraux ou urbains. Le cours GEOG 4704 LE CANADA ATLANTIQUE correspond d'ailleurs à un cours de géographie régionale portant sur l'Est du Canada maritime.

Les 27 crédits de cours à option en géographie permettent à l'étudiante ou à l'étudiant inscrit à la spécialisation de structurer sa formation en fonction de ses objectifs personnels et professionnels. Il lui est possible, par exemple, d'orienter ses études vers la planification territoriale, l'aménagement des espaces littoraux ou des bassins versants ou encore vers le développement local et régional. Le STAGE DE SPECIALISATION (GEOG 4798) ou le MEMOIRE DE GEOGRAPHIE (GEOG 4998) chapeaute la formation fondamentale, en relation avec la spécialité qu'a choisie l'étudiante ou l'étudiant. Ce peut être tant une porte d'entrée vers le monde professionnel que vers la poursuite d'études supérieures.

La formation fondamentale en géographie inclut de nombreux enseignements à caractère méthodologique, assurant notamment le développement des aptitudes techniques et des méthodes d'analyse. Bien que certains cours soient principalement orientés vers les méthodes et les techniques, par exemple ceux qui relèvent de la cartographie et de la géomatique (GEOG 2802 CARTOGRAPHIE ET PHOTO AERIENNE, 2803 INTRODUCTION AUX SIG, GEOG 3803 CARTOGRAPHIE THEMATIQUE, GEOG 4803 PROJET DE SIG), l'apprentissage des méthodes et techniques est généralement intégré à la présentation des concepts théoriques dans les différents cours du programme (travaux pratiques, de laboratoire et de terrain principalement appliqués au milieu acadien - voir les formulaires des différents cours). De même, l'introduction à la recherche et le développement des aptitudes d'analyse critique sont assurés par les stratégies d'enseignement privilégiant les cours magistraux, les lectures et les travaux pratiques, dans les premières années du baccalauréat et le recours systématique aux séminaires et aux travaux personnels de plus grande envergure (à caractère analytique) dans les cours plus avancés.

### 3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

L'objet de la géographie étant en partie partagé par de nombreuses disciplines, tant du domaine des sciences sociales que de celui des sciences naturelles, la et le géographe doivent avoir recours aux concepts qui leur sont associés. Par exemple, le géomorphologue ou le climatologue situe son champ d'intérêt parmi celui des sciences de la Terre, le géographe urbain, parmi les études urbaines, celui qui se spécialise en développement local ou régional dans celui des études régionales. En ce sens, toute formation en géographie doit inclure les enseignements de disciplines connexes (qui peuvent être de nature très diverse vu l'objet même de la géographie), telles la physique, le génie civil, l'économie ou la science politique. Ces disciplines connexes permettent par ailleurs aux étudiantes et aux étudiants d'orienter leur formation vers ceux des grands axes prioritaires de l'Université de Moncton qui sont naturellement les plus près de la géographie, notamment les études acadiennes et l'environnement.

Les trente crédits de disciplines connexes de la spécialisation de géographie sont partagés entre le tronc commun (PHIL 1100 INITIATION A LA PHILOSOPHIE et STAT 2653 STATISTIQUE DESCRIPTIVE) et les cours optionnels (24 crédits à choisir parmi une liste étendue de sigles choisis). Les deux cours obligatoires ont été choisis à cause de l'importance de la pensée logique et critique, de même que des statistiques en géographie. Normalement, l'étudiante ou l'étudiant complète sa formation fondamentale par les cours connexes pertinents au profil de formation qu'elle ou il a choisi (par exemple, en prenant BIOL 1323 ÊTRE HUMAIN ET ENVIRONNEMENT ou BIOL 3123 ÉCOLOGIE GENERALE si elle ou il s'intéresse particulièrement au volet environnemental). Les choix possibles sont innombrables. La moitié des 24 crédits de cours à option doivent néanmoins correspondre à des cours de niveaux 2000, 3000 ou 4000, pour assurer que cette partie de la formation fondamentale couvre une diversité d'objectifs pédagogiques, des plus simples aux plus exigeants.

### 3.3 Liste des cours exigés

<b>Formation fondamentale</b>	<b>90 cr.</b>
<b>Discipline principale</b>	<b>60 cr.</b>
<b>Discipline principale (cours obligatoires)</b>	<b>33 cr.</b>
GEOG 1103 Le milieu humain	3 cr.
GEOG 1403 Géographie du milieu physique	3 cr.
GEOG 1703 La carte du monde	3 cr.
GEOG 2104 Analyse spatiale	3 cr.
GEOG 2453 Introduction à la géologie	3 cr.
GEOG 2701 Activités de terrain	3 cr.
GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne	3 cr.
GEOG 2803 Introduction aux SIG	3 cr.
GEOG 3103 Aménagement du territoire	3 cr.
GEOG 3131 La recherche en géographie	3 cr.
GEOG 4704 Le Canada atlantique	3 cr.
<b>Discipline principale (cours à option)</b>	<b>27 cr.</b>
Choisir 6 cr. parmi les cours GEOG de niveau 2000	6 cr.
GEOG2111 Géographie rurale	3 cr.
GEOG2203 Espace et mondialisation	3 cr.
GEOG2303 Géographie urbaine	3 cr.
GEOG2312 Géographie et population	3 cr.
GEOG2523 Les formes du relief terrestre	3 cr.
GEOG2603 Climatologie	3 cr.
GEOG2714 Les espaces littoraux	3 cr.
Choisir 15 cr. parmi les cours GEOG de niveaux 3000 et 4000	15 cr.
GEOG3203 Développement territorial	3 cr.
GEOG3233 Géographie, société et culture	3 cr.
GEOG3323 Transports et communications	3 cr.
GEOG3403 Laboratoire de climatologie	3 cr.
GEOG3443 Géomorphologie littorale	3 cr.
GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire	3 cr.
GEOG3613 Aménagement du bassin versant	3 cr.
GEOG3804 Cartographie thématique	3 cr.
GEOG4104 Thèmes en dév. territorial	3 cr.
GEOG4113 Géographie historique	3 cr.
GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine	3 cr.
GEOG4414 Aménagement côtier	3 cr.
GEOG4603 Thèmes de géographie physique	3 cr.
GEOG4613 Thèmes de climatologie	3 cr.
GEOG4713 Thèmes de géographie régionale	3 cr.
GEOG4723 Stage en milieu de travail	3 cr.
GEOG4733 Géographie et environnement	3 cr.
GEOG4803 Projet de SIG	3 cr.
Choisir 6 cr. parmi les cours GEOG 4798 Stage de spécialisation ou GEOG 4998 Mémoire de géographie	6 cr.

<b>Disciplines connexes</b>	<b>30 cr.</b>
<b>Disciplines connexes (cours obligatoires)</b>	<b>6 cr.</b>
PHIL 1100 Initiation à la philosophie	3 cr.
STAT 2653 Statistique descriptive	3 cr.
<b>Disciplines connexes (cours à option)</b>	<b>24 cr.</b>
Choisir 24 cr. parmi les cours de sigles BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT, dont au moins 12 cr. de niveaux 2000, 3000 ou 4000.	24 cr.

#### 4. La formation générale

##### 4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Le cours d'initiation au travail universitaire (FASS 1000 INIT. AU TRAVAIL INTELLECTUEL), qui sera offert par la Faculté des arts et des sciences sociales, est un cours à caractère méthodologique ayant pour but l'acquisition de méthodes de travail universitaires. C'est un cours obligatoire de la spécialisation en géographie.

##### 4.2 Ouverture à l'Autre et internationalisation

Le cours de la formation fondamentale GEOG 1703 LA CARTE DU MONDE qui a pour objectif l'acquisition de connaissances de la géographie générale du monde et des pays des différents continents permet l'atteinte de cet objectif. On y traite notamment d'économie, de systèmes politiques, de densité de la population et de diversité ethnique. Ce cours obligatoire de la spécialisation assure une ouverture aux réalités géographiques qui seront abordées par la suite dans le programme. Par ailleurs, la réunion du contenu des différents cours de la discipline permet de consolider l'atteinte de cet objectif.

##### 4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Le cours obligatoire de la formation fondamentale GEOG 1103 LE MILIEU HUMAIN satisfait à l'exigence de cet objectif. On y développe l'étude des relations entre nature et sociétés, ce qui mène à une réflexion sur les questions éthiques relatives à l'aménagement du territoire, à l'exploitation des ressources et aux systèmes de production. En situant la géographie parmi les grandes préoccupations des sciences sociales et en identifiant son objet appliqué, ce cours permet d'atteindre l'objectif de formation générale 3. Ces notions théoriques sont par ailleurs illustrées lors des excursions et travaux prévus dans un autre cours obligatoire, GEOG 2701 ACTIVITES DE TERRAIN, dans lequel on fait l'étude de thématiques géographiques présentant des dimensions humaines, environnementales et éthiques.

##### 4.4 Initiation à la multidisciplinarité et à l'interdisciplinarité

Les 24 crédits de cours à option des disciplines connexes permettent l'atteinte de cet objectif. Les disciplines connexes à la géographie humaine et physique regroupent les sigles suivants : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT.

##### 4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et des sciences

Le cours obligatoire de la formation fondamentale STAT 2653 STATISTIQUE DESCRIPTIVE permet l'atteinte de cet objectif tout en assurant l'acquisition des fondements nécessaires à l'utilisation des statistiques dans le programme. Il fait partie des cours obligatoires de la spécialisation en géographie.

##### 4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Afin d'assurer l'atteinte de cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la spécialisation en géographie doit suivre un cours dans la banque de cours permettant l'atteinte de l'OFG 6.

##### 4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Le cours obligatoire PHIL 1100 INITIATION A LA PHILOSOPHIE assure l'atteinte de cet objectif.

#### 4.8 Capacité de s'exprimer en français

Les cours FRAN 1500 COMMUNICATION ECRITE et FRAN 1600 COMMUNICATION ORALE assurent l'atteinte de cet objectif. En fin de baccalauréat, le STAGE DE SPECIALISATION (GEOG 4798) ou le MEMOIRE DE GEOGRAPHIE (GEOG 4998) – l'étudiante ou l'étudiant doit faire l'un des deux – permettent aussi de perfectionner les aptitudes en français écrit et oral.

#### 4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Le cours ANGL 1031 *LANGAGE, WRITING AND READING*, ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement, assure l'atteinte de cet objectif.

**Tableau 2 – Formation générale et cours au choix du Baccalauréat ès arts avec majeure en géographie**

Formation générale et/ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
<b>OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire</b> : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale	FASS 1000 <i>Init. au travail intellectuel</i>	
<b>OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale)	GEOG 1703 <i>La carte du monde</i>	X
<b>OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale)	GEOG 1103 <i>Le milieu humain</i> GEOG 2701 <i>Activités de terrain</i>	X
<b>OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité</b> : atteint par un cours à option des disciplines connexes	BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	X
<b>OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	STAT 2653 <i>Statistique descriptive</i>	X
<b>OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres</b> : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
<b>OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	PHIL 1100 <i>Initiation à la philosophie</i>	X
<b>OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français</b> : atteint par les cours obligatoires de la formation générale	FRAN 1500 <i>Communication orale</i> FRAN 1600 <i>Communication écrite</i>	
<b>OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL 1031 <i>Language, Writing and Reading</i> ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement	

\*Le programme de spécialisation en géographie tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante et l'étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix puisque cinq (5) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

\*\* BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale.

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 12 mai 2009Département : Histoire et de géographieNom du programme : B. A. avec spécialisation en géographie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<b>1<sup>re</sup> ANNÉE</b>	<b>1<sup>re</sup> ANNÉE</b>
<i>OBLIGATOIRES</i> 18 CR.	<b>FORMATION FONDAMENTALE :</b>
FRAN1500 Communication orale 3	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
FRAN1600 <sup>(1)</sup> Communication écrite 3	GEOG1103 Le milieu humain 3 cr.
GEOG1103 Le milieu humain 3	GEOG1403 Géographie du milieu physique 3 cr.
GEOG1403 Géographie du milieu physique 3	GEOG1703 La carte du monde 3 cr.
GEOG1703 Carte du monde 3	<b>9 CR.</b>
PHIL1100 Initiation à la philosophie 3	<u>Disciplines connexes : cours obligatoires</u>
<i>DISCIPLINES CONNEXES</i> 12 CR.	PHIL1100 Initiation à la philosophie 3 cr.
<i>CHOIX</i> 6 CR.	STAT2653 Statistique descriptive 3 cr.
<i>TOTAL</i> 36 CR.	<b>6 CR.</b>
<sup>(1)</sup> Voir l'avis en page 43.	<u>Disciplines connexes : cours à option<sup>(2)</sup></u>
	Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : <b>3 CR.</b>
	BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT
	<b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :</b>
	FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr.
	FRAN1500 Communication orale 3 cr.
	FRAN1600 Communication écrite 3 cr.
	ANGL1031 Language, writing and reading 3 cr.
	(ou niveau supérieur selon le test de classement)
	<b>12 CR.</b>
	<b><u>TOTAL 30 CR.</u></b>
<b>2<sup>e</sup> ANNÉE</b>	<b>2<sup>e</sup> ANNÉE</b>
<i>OBLIGATOIRES</i> 9 CR.	<b>FORMATION FONDAMENTALE :</b>
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>
FRAN2031 FRAN2032 FRAN2501 FRAN2502	GEOG2104 Analyse spatiale 3 cr.
FRAN3010 LITT <sup>(2)</sup> ← et/ou → LING <sup>(2)</sup>	GEOG2453 Introduction à la géologie 3 cr.
PHIL Cours de philosophie 3	GEOG2701 Activités de terrain 3 cr.
<i>OPTION</i> 15 CR.	GEOG2802 Cartographie et photo aérienne 3 cr.
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :	GEOG2803 Introduction aux SIG 3 cr.
GEOG2103 GEOG2201 GEOG2303 GEOG2513	<b>15 CR.</b>
GEOG2603 GEOG2701 GEOG2713 GEOG2801	<u>Discipline principale : cours à option<sup>(1)</sup></u>
GEOG2901	Choisir 6 crédits parmi la liste des cours GEOG de niveau 2000 <b>6 CR.</b>
<i>CHOIX</i> 6 CR.	<u>Disciplines connexes : cours à option<sup>(2)</sup></u>
<i>TOTAL</i> 30 CR.	Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : <b>3 CR.</b>
	BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT
<sup>(2)</sup> Tout cours pour lequel l'étudiante ou l'étudiant a le préalable.	<b>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX :</b>
	Choisir 3 crédits dans la banque de cours pour satisfaire à l'OFG 6 <i>Sensibilité aux arts et lettres</i> 3 cr.

		Choisir 3 crédits de cours au choix	3 cr. <b>6 CR.</b>
			<b><u>TOTAL 30 CR.</u></b>
<b>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ANNÉES</b>		<b>3<sup>e</sup> ANNÉE</b>	
<i>OPTION</i>	36 CR.	<b>FORMATION FONDAMENTALE :</b>	
Choisir 36 crédits de cours GEOG de niveau 3000 et 4000 après consultation auprès du ou de la responsable du programme. Normalement, on choisit 18 crédits de niveau 3000 et 18 crédits de niveau 4000.		<b><u>Discipline principale : cours obligatoires</u></b>	
		GEOG3103 Aménagement du territoire	3 cr.
		GEOG3131 La recherche en géographie	3 cr.
			<b>6 CR.</b>
Choisir au moins 6 crédits de la Liste A. Choisir au moins 6 crédits de la Liste B. Compléter le nombre de crédits requis en choisissant des Cours de la Liste C.		<b><u>Discipline principale : cours à option<sup>(1)</sup></u></b>	
		Choisir 9 crédits parmi la liste des cours GEOG des niveaux 3000 et 4000	<b>9 CR.</b>
		<b><u>Disciplines connexes : cours à option<sup>(2)</sup></u></b>	
		Choisir 9 crédits parmi les disciplines suivantes :	<b>9 CR.</b>
		BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	
<i>DISCIPLINES CONNEXES</i>	18 CR.	<b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :</b>	
<i>FORMATION GÉNÉRALE</i>	3 CR.	Choisir 6 crédits de cours au choix	<b>6 CR.</b>
<i>CHOIX</i>	3 CR.		
	-----		
<i>TOTAL</i>	60 CR.		
<i>GLOBAL</i>	126 CR.		
<b>Liste A</b>			<b><u>TOTAL 30 CR.</u></b>
GEOG4798 GEOG4998		<b>4<sup>e</sup> ANNÉE</b>	
<b>Liste B</b>		<b>FORMATION FONDAMENTALE :</b>	
GEOG3131 GEOG3213 GEOG3431 GEOG3803 GEOG4801		<b><u>Discipline principale : cours obligatoire</u></b>	
		GEOG4704 Le Canada atlantique	<b>3 CR.</b>
<b>Liste C</b>		<b><u>Discipline principale : cours à option<sup>(1)</sup></u></b>	
GCIV3410 GEOG3113 GEOG3203 GEOG3233 GEOG3302 GEOG3312 GEOG3323 GEOG3423 GEOG3501 GEOG3513 GEOG3613 GEOG4103 GEOG4113 GEOG4413 GEOG4513 GEOG4603 GEOG4703 GEOG4713 GEOG4733		Choisir 6 crédits parmi la liste des cours GEOG des niveaux 3000 et 4000	<b>6 CR.</b>
<b>Cours de disciplines connexes</b>		Choisir 6 crédits entre :	
Sont considérés cours de disciplines connexes les cours des sigles suivants : BIOL, CHIM, DEMO, ECON, FORS, GCIV, HIST, INFO, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI et STAT.		GEOG4798 Stage de spécialisation ou	6 cr.
Une liste de cours suggérés est disponible au Département d'histoire et de géographie.		GEOG4998 Mémoire de géographie	6 cr.
Des cours d'autres disciplines peuvent être considérés sous réserve d'approbation par la direction du Département d'histoire et de géographie.			<b>6 CR.</b>
		<b><u>Disciplines connexes : cours à option<sup>(2)</sup></u></b>	
		Choisir 9 crédits parmi les disciplines suivantes :	<b>9 CR.</b>
		BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	
		<b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :</b>	
		Choisir 6 crédits de cours au choix	<b>6 CR.</b>
			<b><u>TOTAL 30 CR.</u></b>
			<b><u>GLOBAL 120 CR.</u></b>
		<b>1) Liste des cours à option de la spécialisation :</b>	
		<b>Choisir 6 crédits parmi les cours de niveau 2000</b>	
		GEOG2111 Géographie rurale	
		GEOG2203 Espace et mondialisation	
		GEOG2303 Géographie urbaine	
		GEOG2312 Géographie et population	
		GEOG2523 Les formes du relief terrestre	
		GEOG2603 Climatologie	
		GEOG2714 Les espaces littoraux	
		<b>Choisir 15 crédits parmi les cours des niveaux 3000 et 4000</b>	
		GEOG3203 Développement territorial	
		GEOG3233 Géographie, société et culture	
		GEOG3323 Transports et communications	
		GEOG3403 Laboratoire de climatologie	
		GEOG3443 Géomorphologie littorale	
		GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire	
		GEOG3613 Aménagement du bassin versant	

	<p>GEOG3804 Cartographie thématique  GEOG4104 Thèmes en dév. territorial  GEOG4113 Géographie historique  GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine  GEOG4414 Aménagement côtier  GEOG4603 Thèmes de géographie physique  GEOG4613 Thèmes de climatologie  GEOG4713 Thèmes de géographie régionale  GEOG4723 Stage en milieu de travail  GEOG4733 Géographie et environnement  GEOG4803 Projet de SIG</p> <p><sup>(2)</sup>Choisir 24 crédits parmi les sigles des disciplines connexes, dont au moins 12 crédits de niveau 2000, 3000 ou 4000.</p>

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : B. A. en géographie (Spécialisation, majeure, mineure)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
GEOG 1002	3	GEOG 1002	3	
GEOG 1103	3	GEOG 1103	3	
GEOG 1403	3	GEOG 1403	3	
GEOG 1703	3	GEOG 1703	3	
GEOG 2103	3			
		<b>GEOG 2104</b>	<b>3</b>	<b>Oui (2103)</b>
GEOG 2201	3			
		<b>GEOG 2203</b>	<b>3</b>	<b>Oui (2201)</b>
		<b>GEOG 2111</b>	<b>3</b>	
GEOG 2303	3	GEOG 2303	3	
		<b>GEOG 2312</b>	<b>3</b>	<b>Oui (3302)</b>
GEOG 2513	3			
		<b>GEOG 2523</b>	<b>3</b>	<b>Oui (2513)</b>
GEOG 2603	3	GEOG 2603	3	
GEOG 2701	3	GEOG 2701	3	
GEOG 2713	3			
		<b>GEOG 2714</b>	<b>3</b>	
GEOG 2801	3			
		<b>GEOG 2802</b>	<b>3</b>	
GEOG 2901	3			
		<b>GEOG 2803</b>	<b>3</b>	
		<b>GEOG 3103</b>	<b>3</b>	
GEOG 3113	3			
GEOG 3131	3	GEOG 3131	3	
GEOG 3203	3	GEOG 3203	3	
GEOG 3213	3			
GEOG 3233	3	GEOG 3233	3	
GEOG 3302	3			
GEOG 3312	3			
GEOG 3323	3	GEOG 3323	3	
		<b>GEOG 3403</b>	<b>3</b>	
		<b>GEOG 3443</b>	<b>3</b>	
GEOG 3423	3			
		<b>GEOG 2453</b>	<b>3</b>	<b>Oui (3423)</b>
GEOG 3431	3			
GEOG 3501	3			
GEOG 3513	3			
		<b>GEOG 3523</b>	<b>3</b>	<b>Oui (3513)</b>
GEOG 3613	3	GEOG 3613	3	
GEOG 3803	3			
		<b>GEOG 3804</b>	<b>3</b>	
GEOG 4000	3			
GEOG 4103	3			
		<b>GEOG 4104</b>	<b>3</b>	
GEOG 4113	3	GEOG 4113	3	
		<b>GEOG 4213</b>	<b>3</b>	

## Formulaire CPR-7 (Modification majeure de la banque de cours d'une discipline)

GEOG 4413	3	<b>GEOG 4414</b>	<b>3</b>	<b>Oui (4413)</b>
GEOG 4513	3			
GEOG 4603	3	GEOG 4603	3	
		<b>GEOG 4613</b>	<b>3</b>	
GEOG 4703	3			
		<b>GEOG 4704</b>	<b>3</b>	<b>Oui (4703)</b>
GEOG 4713	3	GEOG 4713	3	
GEOG 4723	6	GEOG 4723	3	
GEOG 4733	3	GEOG 4733	3	
GEOG 4798	6	GEOG 4798	6	
GEOG 4801	3			
		<b>GEOG 4803</b>	<b>3</b>	<b>Oui (4801)</b>
GEOG 4998	6	GEOG 4998	6	

\*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Spécialisation en géographie/Majeure en géographie/Mineure en géographie

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
			GEOG 1103	Le milieu humain	3
			GEOG 1703	La carte du monde	2
			GEOG 2701	Activités de terrain	3

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme  
Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie)
- 1.2 Unité responsable  
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Diplôme accordé  
B.A. (spécialisation en géographie)
- 1.4 Durée du programme  
4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
- |            |                     |
|------------|---------------------|
| Moncton    | 4 ans               |
| Edmundston | 2 premières années* |
| Shippagan  | première année*     |
- \*Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur  
1<sup>er</sup> juillet 2013

## 2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)  
**Le programme vise la compréhension de la dynamique des milieux naturels, ruraux et urbains, particulièrement en Acadie de l'est du Canada, aux échelles locale et régionale, en vue de leur gestion dans le contexte des transformations complexes induites par les changements climatiques, la mondialisation et l'évolution démographique.**
- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)  
**La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques :**
- des enseignements magistraux;
  - des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;
  - des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en géographie ;
  - la possibilité de stages en milieu de travail, principalement en région acadienne, constituant une initiation à la pratique de la discipline dans un cadre professionnel;
  - l'option d'un mémoire de fin de baccalauréat, correspondant à un exercice formel de formation à la recherche scientifique.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Pourront être admis au programme de spécialisation ceux et celles qui ont accumulé entre 50 et 60 crédits universitaires avec une moyenne **cumulative** d'au moins **2,50**. **Cette mesure vise à nous assurer que les étudiantes et étudiants ont les compétences nécessaires pour réussir le mémoire et le stage qui sont des exigences particulières de la spécialisation et qui présentent des défis énormes pour les étudiantes et étudiants trop faibles.**

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

---



---



---



---



---

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

**Formation fondamentale**

**Discipline principale**

Cours obligatoires

GEOG 1103 Le milieu humain	3 cr.
GEOG 1403 Géographie du milieu physique	3 cr.
GEOG 1703 La carte du monde	3 cr.
GEOG 2104 Analyse spatiale	3 cr.
GEOG 2453 Introduction à la géologie	3 cr.
GEOG 2701 Activités de terrain	3 cr.
GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne	3 cr.
GEOG 2803 Introduction aux SIG	3 cr.
GEOG 3103 Aménagement du territoire	3 cr.
GEOG 3131 La recherche en géographie	3 cr.
GEOG 4704 Le Canada atlantique	3 cr.
	<b>33 CR.</b>

Cours à option

*Choisir 6 cr. (2 cours) parmi :*

Cours GEOG de niveau 2000 (voir liste ci-dessous). 6 cr.

*Choisir 15 cr. (5 cours) parmi :*

Cours GEOG de niveaux 3000 et 4000 (voir liste ci-dessous). 15 cr.

*Choisir 6 crédits (1 cours) parmi :*

GEOG 4798 Stage de spécialisation ou  
GEOG 4998 Mémoire de géographie 6 cr.  
**27 CR.**

**Total de la discipline principale : 60 CR.**

**Disciplines connexes**

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

Cours obligatoires

PHIL 1100 Initiation à la philosophie	3 cr.
STAT 2653 Statistique descriptive	3 cr.

**6 CR.**

Cours à option

*Choisir 24 cr. parmi :*

Les cours de sigles BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT, dont au moins 12 cr. de niveau 2000, 3000 ou 4000.

24 cr.

**24 CR.**

**Total des disciplines connexes : 30 CR.**

**Total de la formation fondamentale 90 CR.**

**Total de la formation générale 30 CR.**

**GLOBAL 120 CR.**

**Liste des cours à option de la spécialisation :**

**Cours de niveau 2000**

GEOG2111 Géographie rurale	3 cr.
GEOG2203 Espace et mondialisation	3 cr.
GEOG2303 Géographie urbaine	3 cr.
GEOG2312 Géographie et population	3 cr.
GEOG2523 Les formes du relief terrestre	3 cr.
GEOG2603 Climatologie	3 cr.
GEOG2714 Les espaces littoraux	3 cr.

**Cours des niveaux 3000 et 4000**

GEOG3203 Développement territorial	3 cr.
GEOG3233 Géographie, société et culture	3 cr.
GEOG3323 Transports et communications	3 cr.
GEOG3403 Laboratoire de climatologie	3 cr.
GEOG3443 Géomorphologie littorale	3 cr.
GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire	3 cr.
GEOG3613 Aménagement du bassin versant	3 cr.
GEOG3804 Cartographie thématique	3 cr.
GEOG4104 Thèmes en dév. territorial	3 cr.
GEOG4113 Géographie historique	3 cr.
GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine	3 cr.
GEOG4414 Aménagement côtier	3 cr.
GEOG4603 Thèmes de géographie physique	3 cr.
GEOG4613 Thèmes de climatologie	3 cr.
GEOG4713 Thèmes de géographie régionale	3 cr.
GEOG4723 Stage en milieu de travail	3 cr.
GEOG4733 Géographie et environnement	3 cr.
GEOG4803 Projet de SIG	3 cr.

**3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

## Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

### Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès arts avec spécialisation en géographie

**Tableau 1 : Tableau des cours par année**

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
GEOG 1103 Le milieu humain	3	OFG 3
GEOG 1403 Géographie du milieu physique	3	
GEOG 1703 La carte du monde	3	OFG 2
<b>B. Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
PHIL 1100 Initiation à la philosophie	3	OFG 7
STAT 2653 Statistique descriptive	3	OFG 5
<b>Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)</b>		
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	3	OFG 4
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN 1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN 1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGL 1031 Language, Writing and Reading (ou niveau supérieur selon le test de classement)	3	OFG 9

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
GEOG 2104 Analyse spatiale	3	
GEOG 2453 Introduction à la géologie	3	
GEOG 2701 Activités de terrain	3	
GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne	3	
GEOG 2803 Introduction aux SIG	3	
<b>Discipline principale – Cours à option (voir note 2)</b>		
Choisir 6 crédits parmi les cours GEOG de niveau 2000	6	
<b>B. Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)</b>		
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	3	
<b>II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)</b>		
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres.	3	OFG 6
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
GEOG 3103 Aménagement du territoire	3	
GEOG 3131 La recherche en géographie	3	
<b>Discipline principale – Cours à option (voir note 2)</b>		
Choisir 9 crédits parmi les cours GEOG des niveaux 3000 et 4000	9	
<b>B. Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)</b>		
Choisir 9 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	9	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>		
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoire</b>		
GEOG 4704 Le Canada atlantique	3	
<b>Discipline principale – Cours à option (voir note 2)</b>		
Choisir 6 crédits parmi les cours GEOG des niveaux 3000 et 4000	6	
Choisir 6 crédits parmi GEOG 4798 Stage de spécialisation et GEOG 4998 Mémoire de géographie	6	
<b>B. Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)</b>		
Choisir 9 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	9	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>		
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	

**Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat ès arts avec spécialisation en géographie**

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	GEOG 1703 La carte du monde	3	Choisir un cours au choix
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	GEOG 1103 Le milieu humain	3	Choisir un cours au choix
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	Un cours parmi l'un des sigles suivants : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 Statistique descriptive	3	Choisir un cours au choix
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG: <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	PHIL 1100 Initiation à la philosophie	3	Choisir un cours au choix
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale FRAN 1600 Communication écrite	6	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1031 Language, Writing and Reading (ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat du test de classement)	3	

Notes :

1. Dans le cadre du programme de B. A. avec spécialisation en géographie, vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale** et **30 crédits de formation générale et cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de B. A. avec spécialisation en géographie, la **formation fondamentale** permet de répondre à **cinq (5) OFG** :

- OFG 2 au moyen du cours obligatoire GEOG 1703;
- OFG 3 au moyen du cours obligatoire GEOG 1103;
- OFG 4 au moyen d'un cours à option des disciplines connexes choisi parmi les sigles suivants : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT;
- OFG 5 au moyen du cours obligatoire STAT 2653;.
- OFG 7 au moyen du cours obligatoire PHIL 1100.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

- OFG 1 au moyen du cours FASS1000
- OFG 8 au moyen des deux (2) cours FRAN 1500 et FRAN 1600;
- OFG 9 au moyen du cours ANGL 1031 ou, selon le test de classement, un cours ANGL de niveau supérieur.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir un (1) cours de la **Banque de cours de formation générale**:

- OFG 6 : Sensibilité aux arts et lettres.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **15 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

**2. Liste des cours à option de la spécialisation :**

**Choisir 6 crédits parmi les cours de niveau 2000 :**

GEOG2111 Géographie rurale

GEOG2203 Espace et mondialisation  
GEOG2303 Géographie urbaine  
GEOG2312 Géographie et population

GEOG2523 Les formes du relief terrestre  
GEOG2603 Climatologie  
GEOG2714 Les espaces littoraux

**Choisir 15 crédits parmi les cours des niveaux 3000 et 4000 :**

GEOG3203 Développement territorial  
GEOG3233 Géographie, société et culture  
GEOG3323 Transports et communications  
GEOG3403 Laboratoire de climatologie  
GEOG3443 Géomorphologie littorale  
GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire  
GEOG3613 Aménagement du bassin versant  
GEOG3804 Cartographie thématique  
GEOG4104 Thèmes en dév. territorial  
GEOG4113 Géographie historique  
GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine  
GEOG4414 Aménagement côtier  
GEOG4603 Thèmes de géographie physique  
GEOG4613 Thèmes de climatologie  
GEOG4713 Thèmes de géographie régionale  
GEOG4723 Stage en milieu de travail  
GEOG4733 Géographie et environnement  
GEOG4803 Projet de SIG

3. Au moins 12 des 24 crédits de cours à option dans les disciplines connexes doivent correspondre à des cours de niveau 2000, 3000 ou 4000.

## 2.2 Majeure en géographie

**R : 05-CPR-121205**

*« Sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (majeure en géographie). »*

Vote : unanime.

### Proposition pour le Sénat académique

*« Que, dans le cadre de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (majeure en géographie). »*

**CPR-1-ÉNONCE DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPECIALISES, COMBINES, ARTICULES, DE SPECIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)**

**L'ÉNONCE DE PROGRAMME  
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

---

**1. Identification du programme**

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : UARD de géographie
- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès arts (majeure en géographie)
- 1.4 Diplôme accordé : B.A. (majeure en géographie)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juillet 2013

**2. Description générale du programme reconfiguré**

2.1 Description des objectifs du programme

La géographie étudie la dynamique – l'organisation et le fonctionnement - des faits naturels et humains dans leur expression spatiale à la surface de la Terre. Cet objet regroupe l'étude du fonctionnement des milieux «naturels», les rapports entre les sociétés et les milieux qu'elles occupent, de même que l'organisation spatiale des espaces fortement humanisés. Relevant à la fois du domaine des sciences sociales et des sciences naturelles, la géographie possède ses moyens d'expression et d'investigation propres, telles la cartographie et la géomatique.

Le programme de majeure en géographie de l'Université de Moncton a pour objectif l'acquisition d'une solide formation générale en géographie, dans le cadre d'une formation thématique interdisciplinaire (par exemple en combinaison avec une mineure en biologie, dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, ou encore en combinaison avec une mineure en économie ou en sociologie, dans le cadre d'une formation en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional). Ce faisant, les enseignements de la majeure visent la compréhension de l'espace géographique de l'Acadie de l'est du Canada. Le baccalauréat ès arts avec majeure en géographie devrait permettre l'entrée directe sur le marché du travail et ou la poursuite d'études supérieures. À l'Université de Moncton, il peut mener à la maîtrise en Études de l'environnement et à la maîtrise en Sciences forestières.

2.2 Description des stratégies pédagogiques

La formation du baccalauréat avec majeure en géographie est fondée sur différentes stratégies pédagogiques :

- des enseignements magistraux, pour l'acquisition des concepts fondamentaux de la géographie et de ses sous-disciplines ;
- des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire, visant l'application des contenus théoriques vus en classe ou la pratique des méthodes et des techniques de la géographie (cartographie, photo-interprétation, analyse à l'aide de systèmes d'information géographique, échantillonnage, enquêtes, établissement de profils topographiques, analyses statistiques, sédimentologiques, etc.) ;
- des séminaires, dans les cours avancés, visant une réflexion sur la discipline et ses méthodes, l'examen critique de travaux de recherche, de même qu'une initiation à la démarche de recherche en géographie ;
- la possibilité de stages en milieu de travail, en entreprise, dans des agences paragouvernementales, des ministères gouvernementaux, des administrations régionales ou municipales, ou encore en milieu associatif ou communautaire, principalement en région acadienne. Ces activités ont pour objectif une initiation tant à la pratique de la discipline dans un cadre professionnel qu'aux exigences du marché de l'emploi.

### 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants.

À la fin du programme, les diplômées et les diplômés seront en mesure de:

- déterminer les dimensions spatiales d'une problématique relative à un milieu géographique donné, d'en saisir les facteurs et leurs effets;
- d'utiliser les techniques courantes en géographie et en sciences sociales et naturelles (méthodes qualitatives, quantitatives ; analyses statistiques, de laboratoire ; utilisation d'un SIG) ;
- réaliser des documents simples à l'aide de logiciels graphiques ou à partir d'un système d'information géographique.

Les programmes de spécialisation et de majeure de géographie ont plusieurs débouchés. À titre d'exemple, durant la dernière décennie, les diplômées et diplômés en géographie de l'Université de Moncton ont occupé des postes tels :

- coordonnatrice ou coordonnateur de Groupe de bassin versant (Petitcodiac, baie de Shédiac, région Chaleurs) ;
- coordonnatrice ou coordonnateur, Forêt modèle de Fundy;
- géologue, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ;
- agente ou agent d'information, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ;
- biologiste en océans, Pêches et Océans Canada ;
- inspectrice ou inspecteur, ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick ;
- directrice ou directeur de la Commission d'aménagement ;
- urbaniste (Commission d'aménagement) ;
- agente ou agent d'aménagement (Commission d'aménagement) ;
- chargée ou chargé de recherche, Ressources naturelles Canada ;
- chargée ou chargé de recherche, Environnement Canada ;
- chargée ou chargé de projet, ministère de l'Environnement du Québec.

## 3. La formation fondamentale

### 3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La formation fondamentale de la majeure comprend les cours de la discipline (48 crédits) et les cours de disciplines connexes (18 crédits). Elle s'articule autour d'un important tronc commun (36 crédits) et de cours à option (30 crédits), de façon à assurer la formation de base que devrait actuellement avoir toute ou tout géographe, d'une part, et à fournir la flexibilité voulue quant au profil de formation spécifique retenu par l'étudiante ou l'étudiant.

Les 30 crédits obligatoires du tronc commun de géographie comprennent certains cours de connaissances générales pertinentes à la discipline (GEOG 1703 LA CARTE DU MONDE et GEOG 2453 INTRODUCTION A LA GEOLOGIE), une importante introduction aux fondements de la discipline, pendant toute la première année (GEOG 1103 LE MILIEU HUMAIN et GEOG 1403 GEOGRAPHIE DU MILIEU PHYSIQUE), des cours à caractère méthodologique (GEOG 2802 CARTOGRAPHIE ET PHOTO AERIENNE et GEOG 2803 INTRODUCTION AUX SIG) et un cours d'application des connaissances en milieu réel, «sur le terrain» (GEOG 2701 ACTIVITES DE TERRAIN). Le cours GEOG 2104 ANALYSE SPATIALE assure l'acquisition des bases conceptuelles de l'étude de l'organisation de l'espace alors que GEOG 3103 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE introduit le caractère professionnel de la discipline et en faisant le lien vers la contribution de la ou du géographe à une occupation raisonnée et durable de l'espace, qu'il s'agisse de milieux littoraux, ruraux ou urbains. Le cours GEOG 4704 LE CANADA ATLANTIQUE correspond d'ailleurs à un cours de géographie régionale portant sur le Canada maritime oriental.

Les 18 crédits de cours à option en géographie permettent à l'étudiante ou à l'étudiant inscrit à la majeure de structurer sa formation en fonction de ses objectifs personnels et professionnels. Il lui est possible par exemple, d'orienter ses études vers l'urbanisme,

## 3.3 Liste des cours exigés

<b>Formation fondamentale</b>	<b>66 cr.</b>
<b>Discipline principale</b>	<b>48 cr.</b>
<b>Discipline principale (cours obligatoires)</b>	<b>30 cr.</b>
GEOG 1103 Le milieu humain	3 cr.
GEOG 1403 Géographie du milieu physique	3 cr.
GEOG 1703 La carte du monde	3 cr.
GEOG 2104 Analyse spatiale	3 cr.
GEOG 2453 Introduction à la géologie	3 cr.
GEOG 2701 Activités de terrain	3 cr.
GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne	3 cr.
GEOG 2803 Introduction aux SIG	3 cr.
GEOG 3103 Aménagement du territoire	3 cr.
GEOG 4704 Le Canada atlantique	3 cr.
<b>Discipline principale (cours à option)</b>	<b>18 cr.</b>
Choisir 6 cr. parmi l'ensemble des cours GEOG de niveau 2000	6 cr.
GEOG 2111 Géographie rurale	3 cr.
GEOG 2203 Espace et mondialisation	3 cr.
GEOG 2303 Géographie urbaine	3 cr.
GEOG 2312 Géographie et population	3 cr.
GEOG 2523 Les formes du relief terrestre	3 cr.
GEOG 2603 Climatologie	3 cr.
GEOG 2714 Les espaces littoraux	3 cr.
Choisir 12 cr. parmi l'ensemble des cours GEOG de niveaux 3000 et 4000	12 cr.
GEOG 3131 La recherche en géographie	3 cr.
GEOG 3203 Développement territorial	3 cr.
GEOG 3233 Géographie, société et culture	3 cr.
GEOG 3323 Transports et communications	3 cr.
GEOG 3403 Laboratoire de climatologie	3 cr.
GEOG 3443 Géomorphologie littorale	3 cr.
GEOG 3523 Glaciaire et périglaciaire	3 cr.
GEOG 3613 Aménagement du bassin versant	3 cr.
GEOG 3804 Cartographie thématique	3 cr.
GEOG 4104 Thèmes en dév. territorial	3 cr.
GEOG 4113 Géographie historique	3 cr.
GEOG 4213 Thèmes de géographie urbaine	3 cr.
GEOG 4414 Aménagement côtier	3 cr.
GEOG 4603 Thèmes de géographie physique	3 cr.
GEOG 4613 Thèmes de climatologie	3 cr.
GEOG 4713 Thèmes de géographie régionale	3 cr.
GEOG 4723 Stage en milieu de travail	3 cr.
GEOG 4733 Géographie et environnement	3 cr.
GEOG 4803 Projet de SIG	3 cr.
GEOG 4798 Stage de spécialisation	6 cr.
GEOG 4998 Mémoire de géographie	6 cr.
<b>Disciplines connexes</b>	<b>18 cr.</b>
<b>Disciplines connexes (cours obligatoires)</b>	<b>6 cr.</b>
PHIL 1100 Initiation à la philosophie	3 cr.
STAT 2653 Statistique descriptive	3 cr.
<b>Disciplines connexes (cours à option)</b>	<b>12 cr.</b>
Choisir 12 cr. parmi les cours de sigles BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT, dont au moins 6 cr. de niveau 2000, 3000 ou 4000.	12 cr.

#### 4. La formation générale

##### 4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Le cours d'initiation au travail universitaire (FASS 1000 INIT. AU TRAVAIL INTELLECTUEL), qui sera offert par la Faculté des arts et des sciences sociales, est un cours à caractère méthodologique ayant pour but l'acquisition de méthodes de travail universitaires. C'est un cours obligatoire de la majeure en géographie.

##### 4.2 Ouverture à l'Autre et internationalisation

Le cours de la formation fondamentale GEOG 1703 LA CARTE DU MONDE qui a pour objectif l'acquisition de connaissances de la géographie générale du monde et des pays des différents continents permet l'atteinte de cet objectif. On y traite notamment d'économie, de systèmes politiques, de la densité de la population et de diversité ethnique. Ce cours obligatoire assure une ouverture aux réalités géographiques qui seront abordées par la suite dans le programme. Par ailleurs, la réunion du contenu des différents cours de la discipline permet de consolider l'atteinte de cet objectif.

##### 4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Le cours obligatoire de formation fondamentale GEOG 1103 LE MILIEU HUMAIN satisfait à l'exigence de cet objectif. On y développe l'étude des relations entre nature et sociétés, ce qui mène à une réflexion sur les questions éthiques relatives à l'aménagement du territoire, à l'exploitation des ressources et aux systèmes de production. En situant la géographie parmi les grandes préoccupations des sciences sociales et en identifiant son objet appliqué, ce cours permet d'atteindre l'objectif de formation générale 3. Ces notions théoriques sont par ailleurs illustrées lors des excursions et travaux prévus dans un autre cours obligatoire, GEOG 2701 ACTIVITES DE TERRAIN, dans lequel on fait l'étude de thématiques géographiques présentant des dimensions humaines, environnementales et éthiques.

##### 4.4 Initiation à la multidisciplinarité et à l'interdisciplinarité

Les 24 crédits de cours à option des disciplines connexes permettent l'atteinte de cet objectif. Les disciplines connexes à la géographie humaine et physique regroupent les sigles suivants : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT.

##### 4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et des sciences

Le cours obligatoire de la formation fondamentale STAT 2653 STATISTIQUE DESCRIPTIVE permet l'atteinte de cet objectif tout en assurant l'acquisition des fondements nécessaires à l'utilisation des statistiques dans le programme. Il fait partie des cours obligatoires de la majeure en géographie.

##### 4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Afin d'assurer l'atteinte de cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en géographie doit suivre un cours dans la banque de cours permettant l'atteinte de l'OFG 6.

##### 4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Le cours obligatoire PHIL 1100 INITIATION A LA PHILOSOPHIE assure l'atteinte de cet objectif.

##### 4.8 Capacité de s'exprimer en français

Les cours FRAN 1500 COMMUNICATION ECRITE et FRAN 1600 COMMUNICATION ORALE assurent l'atteinte de cet objectif.

##### 4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Le cours ANGL 1031 LANGAGE, WRITING AND READING, ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement, assure l'atteinte de cet objectif.

**Tableau 2 – Formation générale et cours au choix du Baccalauréat ès arts avec majeure en géographie**

Formation générale et/ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
<b>OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire</b> : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale	FASS 1000 <i>Init. au travail intellectuel</i>	
<b>OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale)	GEOG 1703 <i>La carte du monde</i>	X
<b>OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale)	GEOG 1103 <i>Le milieu humain</i> GEOG 2701 <i>Activités de terrain</i>	X
<b>OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité</b> : atteint par un cours à option des disciplines connexes	BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	X
<b>OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	STAT 2653 <i>Statistique descriptive</i>	X
<b>OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres</b> : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
<b>OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	PHIL 1100 <i>Initiation à la philosophie</i>	X
<b>OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français</b> : atteint par les cours obligatoires de la formation générale	FRAN 1500 <i>Communication orale</i> FRAN 1600 <i>Communication écrite</i>	
<b>OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais fonctionnel</b> : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL 1031 <i>Language, Writing and Reading</i> ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement	

\*Le programme de majeure en géographie tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante et l'étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix puisque cinq (5) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

\*\* BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale.

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 12 mai 2009Département : Histoire et de géographieNom du programme : B. A. avec majeure en géographie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<b>1<sup>re</sup> ANNÉE</b>	<b>1<sup>re</sup> ANNÉE</b>
<i>OBLIGATOIRES</i> 18 CR.	<b>FORMATION FONDAMENTALE :</b>
FRAN1500 Communication orale 3	<b><u>Discipline principale : cours obligatoires</u></b>
FRAN1600 <sup>(1)</sup> Communication écrite 3	GEOG1103 Le milieu humain 3 cr.
GEOG1103 Le milieu humain 3	GEOG1403 Géographie du milieu physique 3 cr.
GEOG1403 Géographie du milieu physique 3	GEOG1703 La carte du monde 3 cr.
GEOG1703 Carte du monde 3	<b>9 CR.</b>
PHIL1100 Initiation à la philosophie 3	<b><u>Disciplines connexes : cours obligatoires</u></b>
<i>DISCIPLINES CONNEXES</i> 6 CR.	PHIL1100 Initiation à la philosophie 3 cr.
<i>COURS DE LA MINEURE</i> 6 CR.	STAT2653 Statistique descriptive 3 cr.
<i>CHOIX</i> 6 CR.	<b>6 CR.</b>
<b>TOTAL</b> 36 CR.	<b><u>Disciplines connexes : cours à option</u></b> <sup>(2)</sup>
( <sup>(1)</sup> Voir l'avis en page 43.	Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : <b>3 CR.</b>
	BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT
	<b>FORMATION GÉNÉRALE</b>
	FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr.
	FRAN1500 Communication orale 3 cr.
	FRAN1600 Communication écrite 3 cr.
	ANGL1031 Language, writing and reading 3 cr.
	(ou niveau supérieur selon le test de classement)
	<b>12 CR.</b>
	<b><u>TOTAL 30 CR.</u></b>
<b>2<sup>e</sup> ANNÉE</b>	<b>2<sup>e</sup> ANNÉE</b>
<i>OBLIGATOIRES</i> 9 CR.	<b>FORMATION FONDAMENTALE :</b>
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :	<b><u>Discipline principale : cours obligatoires</u></b>
FRAN2031 FRAN2032 FRAN2501 FRAN2502	GEOG2104 Analyse spatiale 3 cr.
FRAN3010 LITT <sup>(2)</sup> ← et/ou → LING <sup>(2)</sup>	GEOG2453 Introduction à la géologie 3 cr.
PHIL Cours de philosophie 3	GEOG2701 Activités de terrain 3 cr.
<i>OPTION</i> 15 CR.	GEOG2802 Cartographie et photo aérienne 3 cr.
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :	GEOG2803 Introduction aux SIG 3 cr.
GEOG2103 GEOG2201 GEOG2303 GEOG2513	<b>15 CR.</b>
GEOG2603 GEOG2701 GEOG2713 GEOG2801	<b><u>Discipline principale : cours à option</u></b> <sup>(1)</sup>
GEOG2901	Choisir 6 crédits parmi la liste des cours GEOG <b>6 CR.</b>
<i>COURS DE LA MINEURE</i> 3 CR.	de niveau 2000.
<i>CHOIX</i> 3 CR.	<b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :</b>
<b>TOTAL</b> 30 CR.	Choisir un cours dans la banque de cours pour satisfaire à <b>3 CR.</b>
	l'OF6 6 <i>Sensibilité aux arts et lettres</i>
	<b>MINEURE :</b>
	Choisir 6 crédits parmi les cours obligatoires ou à option <b>6 CR.</b>
	de la mineure.
	<b><u>TOTAL 30 CR.</u></b>

<p><b>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ANNÉES</b></p> <p><i>OPTION</i> <span style="float: right;">24 CR.</span></p> <p>Choisir 24 crédits de cours GEOG de niveau 3000 et 4000 après consultation auprès du ou de la responsable du programme. Normalement, on choisit 12 crédits de niveau 3000 et 12 crédits de niveau 4000.</p> <p>GCIV3410 GEOG3113 GEOG3131 GEOG3203  GEOG3213 GEOG3233 GEOG3302 GEOG3312  GEOG3323 GEOG3423 GEOG3431 GEOG3501  GEOG3513 GEOG3613 GEOG3803 GEOG4103  GEOG4113 GEOG4413 GEOG4513 GEOG4603  GEOG4703 GEOG4713 GEOG4723 GEOG4733  GEOG4801</p> <p><i>COURS DE LA MINEURE  CHOIX</i> <span style="float: right;">21 CR.  15 CR.</span></p> <p style="text-align: right;"><i>TOTAL  GLOBAL</i> <span style="float: right;">60 CR.  126 CR.</span></p>	<p><b>3<sup>e</sup> ANNÉE</b></p> <p><b>FORMATION FONDAMENTALE :</b></p> <p><b><u>Discipline principale : cours obligatoire</u></b>  GEOG3103 Aménagement du territoire <span style="float: right;">3 CR.</span></p> <p><b><u>Discipline principale : cours à option<sup>(1)</sup></u></b>  Choisir 6 crédits parmi la liste des cours GEOG des niveaux 3000 et 4000. <span style="float: right;">6 CR.</span></p> <p><b><u>Disciplines connexes : cours à option<sup>(2)</sup></u></b>  Choisir 6 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT <span style="float: right;">6 CR.</span></p> <p><b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :</b>  Choisir 6 crédits de cours au choix <span style="float: right;">6 CR.</span></p> <p><b>MINEURE :</b>  Choisir 9 crédits parmi les cours obligatoires ou à option de la mineure <span style="float: right;">9 CR.</span></p> <p style="text-align: right;"><b><u>TOTAL 30 CR.</u></b></p>
<p><b>Cours de disciplines connexes</b></p> <p>Sont considérés cours de disciplines connexes les cours des sigles suivants : BIOL, CHIM, DEMO, ECON, FORS, GCIV, HIST, INFO, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI et STAT.</p> <p>Une liste de cours suggérés est disponible au Département d'histoire et de géographie.</p> <p>Des cours d'autres disciplines peuvent être considérés sous réserve d'approbation par la direction du Département d'histoire et de géographie.</p>	<p><b>4<sup>e</sup> ANNÉE</b></p> <p><b>FORMATION FONDAMENTALE :</b></p> <p><b><u>Discipline principale : cours obligatoire</u></b>  GEOG4704 Le Canada atlantique <span style="float: right;">3 CR.</span></p> <p><b><u>Discipline principale : cours à option<sup>(1)</sup></u></b>  Choisir 6 crédits parmi la liste des cours GEOG des niveaux 3000 et 4000 <span style="float: right;">6 CR.</span></p> <p><b><u>Disciplines connexes : cours à option<sup>(2)</sup></u></b>  Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT <span style="float: right;">3 CR.</span></p> <p><b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :</b>  Choisir 9 crédits de cours au choix <span style="float: right;">9 CR.</span></p> <p><b>MINEURE :</b>  Choisir 9 crédits parmi les cours obligatoires ou à option de la mineure <span style="float: right;">9 CR.</span></p> <p style="text-align: right;"><b><u>TOTAL 30 CR.</u></b></p> <p style="text-align: right;"><b><u>GLOBAL 120 CR.</u></b></p> <p><b><sup>1)</sup> Liste des cours à option de la majeure :</b></p> <p><b>Choisir 6 crédits parmi les cours de niveau 2000</b>  GEOG2111 Géographie rurale  GEOG2203 Espace et mondialisation  GEOG2303 Géographie urbaine  GEOG2312 Géographie et population  GEOG2523 Les formes du relief terrestre  GEOG2603 Climatologie  GEOG2714 Les espaces littoraux</p> <p><b>Choisir 12 crédits parmi les cours des niveaux 3000 et 4000</b>  GEOG3131 La recherche en géographie  GEOG3203 Développement territorial  GEOG3233 Géographie, société et culture  GEOG3323 Transports et communications  GEOG3403 Laboratoire de climatologie  GEOG3443 Géomorphologie littorale  GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire  GEOG3613 Aménagement du bassin versant  GEOG3804 Cartographie thématique  GEOG4104 Thèmes en dev. territorial  GEOG4113 Géographie historique  GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine</p>

	<p>GEOG4414 Aménagement côtier GEOG4603 Thèmes de géographie physique GEOG4613 Thèmes de climatologie GEOG4713 Thèmes de géographie régionale GEOG4723 Stage en milieu de travail GEOG4733 Géographie et environnement GEOG4803 Projet de SIG GEOG4798 Stage de spécialisation (6 cr.) GEOG4998 Mémoire de géographie (6 cr.)</p>
--	---

**<sup>(2)</sup>Choisir 12 crédits parmi les sigles des disciplines connexes, dont au moins 6 crédits de niveau 2000, 3000 ou 4000.**

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme  
Baccalauréat ès arts (majeure en géographie)
- 1.2 Unité responsable  
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Diplôme accordé  
B.A. (majeure en géographie)
- 1.4 Durée du programme  
4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
- |            |                     |
|------------|---------------------|
| Moncton    | 4 ans               |
| Edmundston | 2 premières années* |
| Shippagan  | première année*     |
- \*Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur  
1<sup>er</sup> juillet 2013

## 2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)  
**Le programme vise l'acquisition d'une solide formation générale en géographie permettant la compréhension de l'espace géographique de l'Acadie de l'est du Canada. Il offre la possibilité d'aborder des thèmes relatifs aux sciences naturelles, dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, et aux sciences sociales, dans le cadre d'une formation en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional.**
- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)  
**La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques :**
- des enseignements magistraux;
  - des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;
  - des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en géographie ;
  - l'option de stages en milieu de travail, principalement en région acadienne, constituant une initiation à la pratique de la discipline dans un cadre professionnel;
  - la possibilité de réaliser un mémoire de fin de baccalauréat, correspondant à un exercice formel de formation à la recherche scientifique.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

---



---



---

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

---



---



---



---



---

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

**Formation fondamentale**

**Discipline principale**

Cours obligatoires

GEOG 1103 Le milieu humain	3 cr.
GEOG 1403 Géographie du milieu physique	3 cr.
GEOG 1703 La carte du monde	3 cr.
GEOG 2104 Analyse spatiale	3 cr.
GEOG 2453 Introduction à la géologie	3 cr.
GEOG 2701 Activités de terrain	3 cr.
GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne	3 cr.
GEOG 2803 Introduction aux SIG	3 cr.
GEOG 3103 Aménagement du territoire	3 cr.
GEOG 4704 Le Canada atlantique	3 cr.
	<b>30 CR.</b>

Cours à option

*Choisir 6 cr. parmi :*

Cours GEOG de niveau 2000 (voir liste ci-dessous). 6 cr.

*Choisir 12 cr. parmi :*

Cours GEOG de niveaux 3000 et 4000 (voir liste ci-dessous). 12 cr.

**18 CR.**

**Total de la discipline principale : 48 CR.**

**Disciplines connexes**

Cours obligatoires

PHIL 1100 Initiation à la philosophie	3 cr.
STAT 2653 Statistique descriptive	3 cr.
	<b>6 CR.</b>

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

Cours à option

*Choisir 12 cr. parmi :*

Les cours de sigles BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT, dont au moins 6 cr. de niveau 2000, 3000 ou 4000.

**12 CR.**

**Total des disciplines connexes :**

**18 CR.**

Cours de la mineure

**24 CR.**

**Total de la formation fondamentale**

**66 CR.**

**Total de la mineure**

**24 CR.**

**Total de la formation générale**

**30 CR.**

**GLOBAL**

**120 CR.**

**Liste des cours à option de la majeure :**

**Cours de niveau 2000**

GEOG2111 Géographie rurale	3 cr.
GEOG2203 Espace et mondialisation	3 cr.
GEOG2303 Géographie urbaine	3 cr.
GEOG2312 Géographie et population	3 cr.
GEOG2523 Les formes du relief terrestre	3 cr.
GEOG2603 Climatologie	3 cr.
GEOG2714 Les espaces littoraux	3 cr.

**Cours des niveaux 3000 et 4000**

GEOG3131 La recherche en géographie	3 cr.
GEOG3203 Développement territorial	3 cr.
GEOG3233 Géographie, société et culture	3 cr.
GEOG3323 Transports et communications	3 cr.
GEOG3403 Laboratoire de climatologie	3 cr.
GEOG3443 Géomorphologie littorale	3 cr.
GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire	3 cr.
GEOG3613 Aménagement du bassin versant	3 cr.
GEOG3804 Cartographie thématique	3 cr.
GEOG4104 Thèmes en dév. territorial	3 cr.
GEOG4113 Géographie historique	3 cr.
GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine	3 cr.
GEOG4414 Aménagement côtier	3 cr.
GEOG4603 Thèmes de géographie physique	3 cr.
GEOG4613 Thèmes de climatologie	3 cr.
GEOG4713 Thèmes de géographie régionale	3 cr.
GEOG4723 Stage en milieu de travail	3 cr.
GEOG4733 Géographie et environnement	3 cr.
GEOG4803 Projet de SIG	3 cr.
GEOG4798 Stage de spécialisation	6 cr.
GEOG4998 Mémoire de géographie	6 cr.

**3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

## Formulaire CPR-11a

Nom :

NI :

## Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès arts avec majeure en géographie

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
GEOG 1103 Le milieu humain	3	OFG 3
GEOG 1403 Géographie du milieu physique	3	
GEOG 1703 La carte du monde	3	OFG 2
<b>B. Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
PHIL 1100 Initiation à la philosophie	3	OFG 7
STAT 2653 Statistique descriptive	3	OFG 5
<b>B. Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)</b>		
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	3	OFG 4
FRAN 1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN 1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGL 1031 Language, Writing and Reading (ou niveau supérieur selon le test)	3	OFG 9

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
GEOG 2104 Analyse spatiale	3	
GEOG 2453 Introduction à la géologie	3	
GEOG 2701 Activités de terrain	3	
GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne	3	
GEOG 2803 Introduction aux SIG	3	
<b>Discipline principale – Cours à option (voir note 2)</b>		
Choisir 6 crédits parmi les cours GEOG de niveau 2000	6	
<b>II. Formation générale (voir note 1)</b>		
Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours pour satisfaire à l'OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres.	3	OFG 6
<b>III. Mineure</b>		
Choisir 6 crédits parmi les cours obligatoires ou à option de la mineure	6	

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoire</b>		
GEOG 3103 Aménagement du territoire	3	
<b>Discipline principale – Cours à option (voir note 2)</b>		
Choisir 6 crédits parmi les cours GEOG des niveaux 3000 et 4000	6	
<b>B. Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)</b>		
Choisir 6 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	6	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>		
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	
<b>III. Mineure</b>		
Choisir 9 crédits parmi les cours obligatoires ou à option de la mineure	9	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoire</b>		
GEOG 4704 Le Canada atlantique	3	
<b>Discipline principale – Cours à option (voir note 2)</b>		
Choisir 6 crédits parmi les cours GEOG des niveaux 3000 et 4000	6	
<b>B. Disciplines connexes – Cours à option (voir note 3)</b>		
Choisir 3 crédits parmi les disciplines suivantes : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	3	
<b>II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>		
Choisir 9 crédits de cours au choix	9	
<b>III. Mineure</b>		
Choisir 9 crédits parmi les cours obligatoires ou à option de la mineure	9	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat ès arts avec majeure en géographie

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	GEOG 1703 La carte du monde	3	Choisir un cours au choix
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	GEOG 1103 Le milieu humain	3	Choisir un cours au choix
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	Un cours parmi l'un des sigles suivants : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 Statistique descriptive	3	Choisir un cours au choix
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG: <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	PHIL 1100 Introduction à la philosophie	3	Choisir un cours au choix
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale FRAN 1600 Communication écrite	6	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1031 Language, Writing and Reading (ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat du test de classement)	3	

Notes :

1. Dans le cadre du programme de B. A. avec majeure en géographie, vous devez compléter **66 crédits de formation fondamentale dans la majeure et 24 crédits de formation fondamentale dans la mineure et 30 crédits de formation générale et cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont présentés dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de B. A. avec majeure en géographie, la **formation fondamentale** permet de répondre à **cinq (5) OFG** :

- OFG 2 au moyen du cours obligatoire GEOG 1703;
- OFG 3 au moyen du cours obligatoire GEOG 1103;
- OFG 4 au moyen d'un cours à option des disciplines connexes choisi parmi les sigles suivants : BIOL, CHIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RETO, SCPO, SOCI, STAT;
- OFG 5 au moyen du cours obligatoire STAT 2653;
- OFG 7 au moyen du cours obligatoire PHIL 1100.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

- OFG 1 au moyen du cours FASS1000
- OFG 8 au moyen des deux (2) cours FRAN 1500 et FRAN 1600;
- OFG 9 au moyen du cours ANGL 1031 ou, selon le test de classement, un cours ANGL de niveau supérieur.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir un (1) cours de la **Banque de cours de formation générale**:

- OFG 6 : Sensibilité aux arts et lettres.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **15 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

**2. Liste des cours à option de la majeure :**

**Choisir 6 crédits parmi les cours de niveau 2000 :**

GEOG2111 Géographie rurale  
 GEOG2203 Espace et mondialisation  
 GEOG2303 Géographie urbaine  
 GEOG2312 Géographie et population  
 GEOG2523 Les formes du relief terrestre  
 GEOG2603 Climatologie  
 GEOG2714 Les espaces littoraux

**Choisir 12 crédits parmi les cours des niveaux 3000 et 4000 :**

GEOG3131 La recherche en géographie  
GEOG3203 Développement territorial  
GEOG3233 Géographie, société et culture  
GEOG3323 Transports et communications  
GEOG3403 Laboratoire de climatologie  
GEOG3443 Géomorphologie littorale  
GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire  
GEOG3613 Aménagement du bassin versant  
GEOG3804 Cartographie thématique  
GEOG4104 Thèmes en dév. territorial  
GEOG4113 Géographie historique  
GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine  
GEOG4414 Aménagement côtier  
GEOG4603 Thèmes de géographie physique  
GEOG4613 Thèmes de climatologie  
GEOG4713 Thèmes de géographie régionale  
GEOG4723 Stage en milieu de travail  
GEOG4733 Géographie et environnement  
GEOG4803 Projet de SIG  
GEOG4798 Stage de spécialisation (6 cr.)  
GEOG4998 Mémoire de géographie (6 cr.)

3. Au moins 6 des 12 crédits de cours à option dans les disciplines connexes doivent correspondre à des cours de niveau 2000, 3000 ou 4000.

2.3 **Mineure en géographie**

**R : 06-CPR-121205**

*« Sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Mineure en géographie. »*

Vote : unanime.

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que, dans le cadre de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Mineure en géographie. »*

**CPR-1A-ÉNONCE DE PROGRAMME (MINEURE)**

**L'ÉNONCE DE PROGRAMME**  
**DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE**  
**(24 crédits)**

---

**1. Identification du programme**

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : UARD de géographie
- 1.3 Titre du programme : Mineure en géographie
- 1.4 Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juillet 2013

**2. Description générale du programme reconfiguré****2.1 Description des objectifs du programme**

La géographie étudie la dynamique – l'organisation et le fonctionnement - des faits naturels et humains dans leur expression spatiale à la surface de la Terre. Cet objet regroupe l'étude du fonctionnement des milieux «naturels», les rapports entre les sociétés et les milieux qu'elles occupent, de même que l'organisation spatiale des espaces fortement humanisés. Dans le cadre des programmes de géographie de l'Université de Moncton, la compréhension de l'espace géographique acadien est privilégiée. Relevant à la fois du domaine des sciences sociales et des sciences naturelles, la géographie possède ses moyens d'expression et d'investigation propres, telles la cartographie et la géomatique.

Le programme de mineure en géographie de l'Université de Moncton a pour objectif une introduction à la discipline, son objet d'étude, ses méthodes et ses techniques. Il vise à fournir une formation générale ou un complément à une formation thématique interdisciplinaire (par exemple en combinaison avec une majeure en biologie, dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, ou encore en combinaison avec une majeure en économie ou en sociologie, dans le cadre d'une formation en études acadiennes, en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional).

**2.2 Description des stratégies pédagogiques**

La formation de la mineure en géographie est fondée sur différentes stratégies pédagogiques :

- des enseignements magistraux, pour l'acquisition des concepts fondamentaux de la géographie et de ses sous-disciplines ;
- des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire, visant l'application des contenus théoriques vus en classe ou la pratique des méthodes et des techniques de la géographie (cartographie, photo-interprétation, analyse à l'aide de systèmes d'information géographique, échantillonnage, enquêtes, établissement de profils topographiques, analyses statistiques, sédimentologiques, etc.) ;
- des séminaires, dans les cours avancés, visant une réflexion sur la discipline et ses méthodes, l'examen critique de travaux de recherche, de même qu'une initiation à la démarche de recherche en géographie.

**2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants.**

À la fin du programme, les diplômées et les diplômés auront acquis une formation générale en géographie, auront été initiés aux principaux concepts de la discipline et à certaines de ses techniques.

**3. La formation fondamentale****3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale en géographie de la mineure comprend deux cours obligatoires (6 crédits) et six cours à option (18 crédits). Les cours obligatoires visent à

s'assurer d'une formation de base commune en géographie physique et humaine à tous les étudiantes et les étudiants de géographie à leur arrivée en deuxième année, qu'ils soient inscrits à la mineure ou à la majeure (l'inscription à la spécialisation en géographie ne se faisant qu'en troisième année). Ce sont les cours GEOG 1103 et GEOG 1403 qui jouent ce rôle dans les programmes de géographie. Les cours à option assurent la flexibilité voulue quant au profil de formation spécifique retenu par l'étudiante ou l'étudiant, incluant la possibilité de suivre le troisième cours de niveau 1000 (GEOG 1703 LA CARTE DU MONDE). Seuls les stages en milieu de travail (GEOG 4723 et GEOG 4798) et le mémoire de géographie (GEOG 4998) sont exclus des options de la mineure.

### 3.2 Liste des cours exigés

#### **Cours obligatoires (6 crédits)**

GEOG 1103 Le milieu humain

GEOG 1403 Géographie du milieu physique

#### **Cours à option**

Choisir 18 crédits parmi les cours suivants, dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000

GEOG 1703 La carte du monde  
 GEOG 2104 Analyse spatiale  
 GEOG 2111 Géographie rurale  
 GEOG 2203 Espace et mondialisation  
 GEOG 2303 Géographie urbaine  
 GEOG 2312 Géographie et population  
 GEOG 2453 Introduction à la géologie  
 GEOG 2523 Les formes du relief terrestre  
 GEOG 2603 Climatologie  
 GEOG 2701 Activités de terrain  
 GEOG 2714 Les espaces littoraux  
 GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne  
 GEOG 2803 Introduction aux SIG  
 GEOG 3103 Aménagement du territoire  
 GEOG 3131 La recherche en géographie  
 GEOG 3203 Développement territorial  
 GEOG 3233 Géographie, société et culture  
 GEOG 3323 Transports et communications  
 GEOG 3403 Laboratoire de climatologie  
 GEOG 3443 Géomorphologie littorale  
 GEOG 3523 Glaciaire et périglaciaire  
 GEOG 3613 Aménagement du bassin versant  
 GEOG 3804 Cartographie thématique  
 GEOG 4104 Thèmes en dév. territorial  
 GEOG 4113 Géographie historique  
 GEOG 4213 Thèmes de géographie urbaine  
 GEOG 4414 Aménagement côtier  
 GEOG 4603 Thèmes de géographie physique  
 GEOG 4613 Thèmes de climatologie  
 GEOG 4704 Le Canada atlantique  
 GEOG 4713 Thèmes de géographie régionale  
 GEOG 4733 Géographie et environnement  
 GEOG 4803 Projet de SIG

**Total : 24 crédits**

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 17 novembre 2010Département : Histoire et géographieNom du programme : Mineure en géographie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<b>MINEURE EN GEOGRAPHIE</b>	<b>MINEURE EN GEOGRAPHIE</b>
<b>TABLEAU DE COURS</b>	<b>Cours obligatoires de la mineure en géographie :</b>
<i>OPTION</i> 30 CR.	GEOG 1103 Le milieu humain 3 cr.
Choisir 6 crédits parmi les cours GEOG de niveau 1000. 6	GEOG 1403 Géographie du milieu physique 3 cr.
Choisir 9 crédits parmi les cours GEOG de niveau 2000. 9	<b>6 CR.</b>
Choisir 15 crédits parmi les cours GEOG de niveaux 3000 et 4000, dont au moins 3 crédits de niveau 4000. 15	<b>Cours à option de la mineure en géographie :</b>
<i>GLOBAL</i> 30 CR.	Choisir 18 crédits parmi les cours GEOG, dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000. 18 cr.
	GEOG 1703 La carte du monde
	GEOG 2104 Analyse spatiale
	GEOG 2111 Géographie rurale
	GEOG 2203 Espace et mondialisation
	GEOG 2303 Géographie urbaine
	GEOG 2312 Géographie et population
	GEOG 2453 Introduction à la géologie
	GEOG 2523 Les formes du relief terrestre
	GEOG 2603 Climatologie
	GEOG 2701 Activités de terrain
	GEOG 2714 Les espaces littoraux
	GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne
	GEOG 2803 Introduction aux SIG
	GEOG 3103 Aménagement du territoire
	GEOG 3131 La recherche en géographie
	GEOG 3203 Développement territorial
	GEOG 3233 Géographie, société et culture
	GEOG 3323 Transports et communications
	GEOG 3403 Laboratoire de climatologie
	GEOG 3443 Géomorphologie littorale
	GEOG 3523 Glaciaire et périglaciaire
	GEOG 3613 Aménagement du bassin versant
	GEOG 3804 Cartographie thématique
	GEOG 4104 Thèmes en dév. territorial
	GEOG 4113 Géographie historique
	GEOG 4213 Thèmes de géographie urbaine
	GEOG 4414 Aménagement côtier
	GEOG 4603 Thèmes de géographie physique
	GEOG 4613 Thèmes de climatologie
	GEOG 4704 Le Canada atlantique
	GEOG 4713 Thèmes de géographie régionale
	GEOG 4733 Géographie et environnement
	GEOG 4803 Projet de SIG
	<b>18 CR.</b>
	<b><u>GLOBAL 24 CR.</u></b>

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme  
Mineure en géographie
- 1.2 Unité responsable  
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Date d'entrée en vigueur  
1<sup>er</sup> juillet 2013

## 2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)  
**Le programme vise une introduction à la discipline, son objet d'étude, ses méthodes et ses techniques. Il vise à fournir une formation générale ou un complément à une formation thématique interdisciplinaire, par exemple dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, en économie ou en sociologie, en études acadiennes, en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional.**
- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)  
**La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques :**
- **des enseignements magistraux;**
  - **des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;**
  - **des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en géographie.**
- 2.3 Conditions d'admission
- Condition " A "
  - Condition " B "
  - Condition " C "
  - Condition " D "
  - Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

---



---



---



---

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

---



---



---



---



---



---

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

**Formation fondamentale**

**Discipline principale**

Cours obligatoires

GEOG 1103 Le milieu humain 3 cr.

GEOG 1403 Géographie du milieu physique 3 cr.

**6 CR.**

Cours à option

*Choisir 18 cr. (6 cours) parmi :*

Cours GEOG, dont au moins 9 cr. de niveau 3000 ou 4000 (voir liste ci-dessous).

**18 CR.**

<b>Total des cours obligatoires</b>	<b>6 CR.</b>
<b>Total des cours à option</b>	<b>18 CR.</b>
<b>Total des cours de la mineure</b>	<b>24 CR.</b>

Liste des cours à option GEOG

GEOG 1703 La carte du monde  
 GEOG 2104 Analyse spatiale  
 GEOG 2111 Géographie rurale  
 GEOG 2203 Espace et mondialisation  
 GEOG 2303 Géographie urbaine  
 GEOG 2312 Géographie et population  
 GEOG 2453 Introduction à la géologie  
 GEOG 2523 Les formes du relief terrestre  
 GEOG 2603 Climatologie  
 GEOG 2701 Activités de terrain  
 GEOG 2714 Les espaces littoraux  
 GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne  
 GEOG 2803 Introduction aux SIG  
 GEOG 3103 Aménagement du territoire  
 GEOG 3131 La recherche en géographie  
 GEOG 3203 Développement territorial  
 GEOG 3233 Géographie, société et culture  
 GEOG 3323 Transports et communications  
 GEOG 3403 Laboratoire de climatologie  
 GEOG 3443 Géomorphologie littorale  
 GEOG 3523 Glaciaire et périglaciaire  
 GEOG 3613 Aménagement du bassin versant  
 GEOG 3804 Cartographie thématique

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)**

GEOG 4104 Thèmes en dév. territorial  
 GEOG 4113 Géographie historique  
 GEOG 4213 Thèmes de géographie urbaine  
 GEOG 4414 Aménagement côtier  
 GEOG 4603 Thèmes de géographie physique  
 GEOG 4613 Thèmes de climatologie  
 GEOG 4704 Le Canada atlantique  
 GEOG 4713 Thèmes de géographie régionale  
 GEOG 4733 Géographie et environnement  
 GEOG 4803 Projet de SIG

**3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

## Formulaire CPR-11b

Nom : \_\_\_\_\_

NI : \_\_\_\_\_

## Feuille de route pour le programme de la mineure en géographie

## Tableau des cours par année

Première année (3 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
GEOG 1103 Le milieu humain	3	
Deuxième année (9 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
GEOG 1403 Géographie du milieu physique	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours GEOG	6	
Troisième année (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours GEOG	6	
Quatrième année (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option (voir note 1)		
Choisir 6 crédits parmi l'ensemble des cours GEOG	6	
<b>TOTAL</b>		<b>24 Cr.</b>

1. Liste des cours à option GEOG –Vous devez choisir au moins 9 crédits parmi les cours de niveau 3000 ou 4000

GEOG 1703 La carte du monde  
 GEOG 2104 Analyse spatiale  
 GEOG 2111 Géographie rurale  
 GEOG 2203 Espace et mondialisation  
 GEOG 2303 Géographie urbaine  
 GEOG 2312 Géographie et population  
 GEOG 2453 Introduction à la géologie  
 GEOG 2523 Les formes du relief terrestre  
 GEOG 2603 Climatologie  
 GEOG 2701 Activités de terrain  
 GEOG 2714 Les espaces littoraux  
 GEOG 2802 Cartographie et photo aérienne  
 GEOG 2803 Introduction aux SIG  
 GEOG 3103 Aménagement du territoire  
 GEOG 3131 La recherche en géographie  
 GEOG 3203 Développement territorial  
 GEOG 3233 Géographie, société et culture  
 GEOG 3323 Transports et communications  
 GEOG 3403 Laboratoire de climatologie  
 GEOG 3443 Géomorphologie littorale  
 GEOG 3523 Glaciaire et périglaciaire  
 GEOG 3613 Aménagement du bassin versant  
 GEOG 3804 Cartographie thématique  
 GEOG 4104 Thèmes en dév. territorial  
 GEOG 4113 Géographie historique  
 GEOG 4213 Thèmes de géographie urbaine  
 GEOG 4414 Aménagement côtier  
 GEOG 4603 Thèmes de géographie physique  
 GEOG 4613 Thèmes de climatologie  
 GEOG 4704 Le Canada atlantique  
 GEOG 4713 Thèmes de géographie régionale  
 GEOG 4733 Géographie et environnement  
 GEOG 4803 Projet de SIG

3. CRÉATION DU SIGLE ADRC (DOC. 10/12-13)

**R : 13-CPR-121205**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique la création du sigle ADRC qui fait référence aux mots administration, relation et client. »*

Vote : unanime.

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte la création du sigle ADRC qui fait référence aux mots administration, relation et client. »*

4. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME RECONFIGURÉ DE BACCALAURÉAT EN GESTION DU LOISIR, SPORT ET TOURISME (DOC. 16/12-13)

**R : 03-CPR-130208**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique que les deux premières années du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (B. Gest. L.S.T.) soit lancé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013. »*

Vote : unanime.

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte que les deux premières années du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (B. Gest. L.S.T.) soit lancé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013. »*

16/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le 13 novembre 2012



Monsieur Neil Boucher, président  
Comité des programmes du Sénat académique  
Université de Moncton  
Moncton, N.-B.

**OBJET : Mise en œuvre du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (B. Gest. L.S.T.) le 1<sup>er</sup> juillet 2013**

Monsieur le Président,

À sa réunion du 24 octobre 2012, le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) a adopté la proposition suivante :

*Que le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires recommande au Comité des programmes du Sénat académique la mise en œuvre du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (B.Gest. L.S.T.) le 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour les raisons invoquées dans la lettre du directeur de l'École de kinésiologie et de récréologie du 3 octobre 2012.*

Vous trouverez en pièce jointe copie de ladite lettre du directeur, M. Horia-Daniel Iancu.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,

Paul É. Bourque, Ph.D., L.Psych.

p. j.

c. c. M. Horia-Daniel Iancu, directeur, École de kinésiologie et de récréologie



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires  
École de kinésiologie et de récréologie

Le 3 octobre 2012

Monsieur Paul É. Bourque, doyen  
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires  
Université de Moncton  
Édifice Jacqueline-Bouchard  
Moncton, NB

Objet : Demande visant la mise en œuvre du programme reconfiguré du Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (B. Gest. L.S.T.) au 1<sup>er</sup> juillet 2013

Monsieur Bourque,

L'École de kinésiologie et de récréologie de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires souhaiterait que son programme reconfiguré en Gestion du loisir, sport et tourisme (B. Gest. L.S.T.) soit mis en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et, que pour ce faire, nous demandons à ce que le Comité des programmes examine le dossier pour en faire une recommandation au Sénat académique.

Plusieurs raisons nous poussent à faire une telle demande pour notre programme de B. Gest. L.S.T.. Notons d'abord que le programme reconfiguré (actuellement le Baccalauréat en récréologie) a déjà été accepté par le Comité des programmes le 20 février 2012 (R : 05-CPR-120220) et au Sénat académique le 9 mars 2012 (R : 20-SAC-120309). Beaucoup de travail a été investi par le corps professoral du secteur de la récréologie afin que ce programme soit repositionné auprès des étudiants et étudiantes potentiellement intéressés par ce type de formation. Les professeurs du secteur étaient enthousiastes à l'effet que nous puissions accueillir une cohorte d'étudiants et d'étudiantes en septembre 2012, mais les retards successifs de part et d'autres, et hors de notre contrôle, font en sorte que nous n'avons pas réussi.

Soulignons que le B. Gest. L.S.T. est centré sur les étudiants et étudiantes dans une perspective de mieux les former aux nombreux défis que doivent rencontrer les professionnels en loisir, sport, tourisme et les différents secteurs qui les composent, notamment, le loisir thérapeutique et la culture. Pour ce faire, le programme reconfiguré permettra aux étudiants et étudiantes d'approfondir leurs connaissances avec d'autres cours dans notre Faculté et à la Faculté d'administration.

Précisons que les étudiants et étudiantes de la deuxième année du Baccalauréat en récréologie pourront transférer au B. Gest. L.S.T. sans être pénalisés alors que les autres poursuivront le programme actuel (Bacc. en récréologie). Pour les autres programmes de l'Université, l'examen du répertoire 2012-2013 nous porte à croire que l'impact de la mise en œuvre du B. Gest. L.S.T. sera également minime.

Monsieur Paul É. Bourque  
Le 3 octobre 2012  
- 2<sup>e</sup> page -

Nous sommes conscients de la volonté de l'Université de Moncton de commencer les différents programmes des mêmes unités académiques simultanément afin d'assurer une harmonisation dans les changements. Par contre, le programme en B. Gest. L.S.T. peut être instauré sans porter préjudice aux éventuels programmes reconfigurés en kinésiologie, en éducation physique et en tourisme (programme appliqué). Les changements qui surviendront avec le B. Gest. L.S.T. ne créeront aucune difficulté aux étudiants et étudiantes et compte tenu du caractère de sa spécialisation, ce programme est relativement autosuffisant en terme de cours. Il existe un lien avec les cours des autres programmes de l'ÉKR, mais il ne devrait pas y avoir de grands bouleversements.

Nous croyons plutôt que de retarder l'entrée en vigueur du programme aurait des conséquences négatives quant aux inscriptions et à son développement. Le tout est déjà en place pour débiter et le corps professoral est prêt à entreprendre cette belle aventure.

Enfin, nous croyons fermement que la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2013 du B. Gest. L.S.T. aura des retombées positives pour nos étudiants et nos étudiantes actuels en plus de favoriser le recrutement.

Nous souhaitons que le Comité des programmes donne une suite favorable à notre demande.

Veillez agréer, Monsieur Bourque, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Horia-Daniel Iancu, directeur  
École de kinésiologie et de récréologie

HDI/pg

c.c. Membres de l'Assemblée de l'École de kinésiologie et de récréologie